l'Unité

N° 164 - 4 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 27 juin 1975

UN PARTI UNI, FORT, PRESENT

Le Parti socialiste a eu droit cette semaine à des titres de première page et à d'abondants commentaires. Nous nous en réjouissons, même si ces commentaires sont contradictoires au point qu'on a pu lire, à 24 heures de distance, dans le même journal et sous la même signature, que « les deux tactiques qui résultent des luttes de tendances sont la plaie du P.s. et hypothèquent un avenir qui devrait pourtant être encourageant » (« le Monde » du 24 juin), puis que « le P.s. est une formation capable de mobiliser les foules » et que « son rayonnement n'est pas affecté par ses difficultés internes » (« le Monde » du 25 juin).

On nous rétorquera que les deux phénomènes sont vrais suivant qu'on considère la Convention de samedi et dimanche sur l'autogestion ou le meeting de lundi au Palais des Sports. Mais, précisément, il y a dans la vie du Parti socialiste, comme dans celle de toute organisation démocratique, le principal et l'accessoire. Certains ont tendance à mettre l'accent sur l'accessoire, ce qui les conduit à des jugements hâtifs. Le plus grand nombre, heureusement, a du Parti socialiste une opinion plus optimiste et, on nous permettra de le dire, plus exacte.

Qu'il y ait au sein du P.s. des courants de pensée et, plus précisément, une majorité et une minorité n'est pas un fait nouveau. Qu'il en résulte des débats animés, souvent même passionnés, que sur certains sujets, comme l'autogestion, ces débats conduisent même à des affrontements, nul ne songe à le dissimuler. Et comment le pourrait-on alors que, depuis longtemps, tout ce qui touche à la vie interne du Parti socialiste se trouve instantanément porté sur la place publique ?

Mais de là à conclure que le Parti est menacé d'éclatement, que la majorité elle-même est en proie aux pires tiraillements, que la succession de François Mitterrand est d'ores et déjà ouverte, c'est aller bien vite en besogne ou prendre ses désirs pour des réalités. Et émettre, à partir d'une phrase du Premier secrétaire extraite de son contexte, l'hypothèse de son départ proche, c'est s'exposer à ce démenti cinglant : « J'ai bien l'intention de mener le Parti socialiste jusqu'à la victoire ! »

Il est bien certain que face aux « monstres froids qui nous entourent » cette victoire

(Suite page 2)



Ce numéro de « l'Unité » est exceptionnellement réduit à seize pages et n'aura pu être mis en vente que samedi matin. La raison en est la grève de 24 heures déclenchée jeudi dans toutes les imprimeries et aux N.m.p.p. par solidarité avec les travailleurs du « Parisien libéré » en lutte contre Amaury depuis 117 jours.

Fondation Jean-Jaurès

→

suppose l'unité des forces populaires, ce qui signifie à la fois l'unité de tous les socialistes et l'union de toute la gauche. C'est bien le sens du vibrant appel que François Mitterrand a lancé aux 7 000 personnes rassemblées lundi soir, Porte de Versailles, et qui ont témoigné, par leur présence, par leur enthousiasme, de la montée du P.S. au cours de l'année écoulée.

Ce grand rassemblement, qui fera date dans l'Histoire du parti, a confirmé aussi, et de façon éclatante, sa volonté unitaire. Celle-ci a été exprimée aussi bien à la rencontre « au sommet » des trois formations signataires du programme commun, qui a débouché sur des conclusions positives, qu'à la Convention sur l'autogestion ou au meeting de lundi. Si le Parti socialiste entend développer partout, et sur tous les terrains, sa propre capacité d'action, ce n'est pas seulement pour lui-même, mais au bénéfice de la gauche tout entière qu'il entend être encore plus présent et plus fort.

Le renforcement de l'union s'impose, en effet, face à la politique du Pouvoir dont les conséquences sont de plus en plus durement ressenties : répression désormais systématique contre les travailleurs en lutte, chômage grandissant dans tous les secteurs de l'activité économique, incapacité du gouvernement à maîtriser l'inflation, etc. Au point que, s'inscrivant en faux contre l'optimisme de commande de Chirac et de Fourcade, les responsables économiques les mieux informés, comme les patrons les plus lucides, n'hésitent plus à affirmer que la crise qui atteint notre pays n'en est qu'à ses premières manifestations et qu'elle ne peut que s'aggraver au cours des prochains mois.

Dans une telle situation, aucune des formations de la gauche ne saurait par des querelles subalternes, en son sein ou avec les autres, se laisser détourner du combat principal. Qui pourrait reprocher au Parti socialiste, assuré désormais d'être l'expression d'un immense mouvement populaire, de vouloir être le meilleur dans ce combat ?

CLAUDE ESTIER

Sommaire

3 PARTI SOCIALISTE : LE CORPS DE DOCTRINE, PAR ANTOINE VIOLET

4 ECONOMIE : FOURCADE EN EST BEAT, PAR GUY PERRIMOND

EMPLOI : 50 000 CHOMEURS DANS LA REGION RHONE-ALPES

5 FEMMES : ELLES PAIENT LA PLUS LOURDE NOTE, PAR COLETTE AUDRY

6 CHANGER LA VIE POLITIQUE ET SOCIALE

8 C.G.T. : LE CONGRES DE L'OUVERTURE, PAR MICHELE BACKMANN

UN MILITANT SOCIALISTE AU BUREAU CONFEDERAL

9 65 % DE NOUVEAUX ADHERENTS DEPUIS 1968

10 POLLUTION : QUAND LA MER MEURT, PAR D. VIALE

11 REGIONS : LUTTER, LA AUSSI, PAR LOUIS LE PENSEC

12 PORTUGAL : L'UNION... DE TOUTE URGENCE !

14 ESPAGNE : LA GUERRE DE SUCCESSION (SUITE)

15 COMORES : UN POTENTAT DE PLUS, PAR SERGE RICHARD

16 REPRESSION : LES MILICE PROSPERENT, PAR NICOLAS BRIMO

LA « TRIBUNE LIBRE » DU P.S. AUX OUVRIERS DE CHAUSSON

PHOTOS ET DESSINS

Adja-Didier Maillac (page 5), A.f.p. (page 7), Fotolib (pages 12, 13), Lacroux (pages 10, 16), Pascal Lebrun (pages 1, 8, 9, 16), Chantal Montellier (page 15), Norma (pages 3, 15), Solo (page 14).

Directeur de publication : Claude Estier - Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 Paris. Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot.

28 ET 29 JUIN

Organisée par la Fédération des Alpes de Haute-Provence

FETE DU P.S. à Oraison

ALLOCUTION DE FRANÇOIS MITTERRAND

Organisée par la Fédération des Pyrénées-Atlantiques

FETE DU P.S. A Hendaye (Fronton)

ALLOCUTIONS D'ANDRE LABARRERE ET LOUIS MEXANDEAU

Organisée par la Fédération du Morbihan

FETE DE LA ROSE

A Lorient, sur les bords du Ter

ALLOCUTION DE MICHEL ROCARD

Organisée par la Fédération de l'Aveyron

FETE DU P.S.

A Millau

ALLOCUTION DE CLAUDE ESTIER

Coll. Fondation Jean Jaurès

Parti socialiste

LE CORPS DE DOCTRINE

De la Convention nationale du P.s. sur l'autogestion, un certain nombre de commentateurs semblent avoir surtout retenu l'« affrontement » entre François Mitterrand et Jean-Pierre Chevènement. Est-ce vraiment l'essentiel ? Et qu'aurait-on dit si, sur un tel sujet, il n'y avait pas eu de débat dans le Parti ?

Ce qu'on peut, à vrai dire, regretter c'est que ce débat n'ait pas eu dans les sections et les fédérations toute l'ampleur désirée. Sans doute peut-on en trouver la raison dans la date même de cette Convention, située au terme d'une année au cours de laquelle il a été beaucoup demandé aux militants, et aussi au fait que, pour beaucoup de ceux-ci, engagés dans des luttes concrètes où grâce à eux le P.s. marque de plus en plus sa présence, la discussion sur les 15 thèses et sur l'amendement additionnel du courant 2 est apparue quelque peu éloignée des réalités immédiates.

Pourtant, et sur ce point les délégués à la Convention se sont aisément trouvés d'accord, il était essentiel que le Parti socialiste définisse plus précisément qu'il n'avait pu le faire jusqu'ici son projet autogestionnaire qui, dans le cadre de la stratégie d'union de la gauche, à laquelle il reste fondamentalement attaché — tout ce qui a été dit samedi et dimanche le confirme amplement — constitue son apport original à la construction de la société socialiste de demain.

A ce sujet, chacun peut se référer à ces propos de François Mitterrand définissant les quinze thèses, rapportées par Gilles Martinet et adoptées à l'unanimité de la Convention, comme « raisonnables dans la mesure où elles s'inscrivent dans une puissante philosophie qui explique la naissance même du socialisme, lui-même expression adaptée à la période industrielle du besoin irrépressible de libération de l'homme contre toutes les formes d'exploitation. En vérité, les 15 thèses sur l'autogestion vont donner au Parti socialiste un corps de doctrine dont la signification va désormais distinguer notre Parti d'un environnement exagérément confus, qui obligeait beaucoup des nôtres à se référer, pour défendre leur parti, aux thèses défendues par d'autres. »

En retenant aussi cette réflexion qui souligne qu'un tel débat ne peut être clos par le vote d'un texte, aussi excellent soit-il : « Ces documents seront nécessairement corrigés à travers la vie du parti. Tout Congrès, toute Convention, toute démarche des Fédérations permettra de le faire. Nous n'avons pas un texte sacré de plus, nous apportons un instrument de réflexion sur lequel s'appliquera maintenant le travail des socialistes. »

La preuve évidente que le débat reste ouvert se trouve dans le texte même que la majorité de la Convention a voté pour écarter, au stade actuel, l'amendement additionnel du courant 2. C'est bien évidemment sur ce point que s'est produit, tant à la commission des résolutions que devant la Convention elle-même, le heurt entre la majorité et la minorité et plus précisément entre Chevènement et le Premier secrétaire. Etait-il de la compétence de cette Convention, appelée à définir la pensée du P.s. sur l'autogestion, de préciser aussi ce que devraient être, dans l'étape de transition après l'arrivée au pouvoir de la gauche, les formes de la mobilisation des masses populaires, des nouveaux pouvoirs que ferait émerger le mouvement de ces masses et leur articulation avec le gouvernement de la gauche ?

« Oui, c'est bien le sujet », ont affirmé Chevènement ou Motchane, pour qui « être réaliste, c'est préparer dès aujourd'hui le Parti au rôle qu'il devra tenir en présence de la manifestation des aspirations populaires ».

« On ne peut trancher de cela à la sauvette. Vous en dites trop ou trop peu, a répliqué François Mitterrand. Certes, les conditions de la transition, au-delà de ce qui figure déjà dans le programme socialiste et dans le programme commun, devront être examinées. Mais, pour cela, il faudra être capables de mobiliser le Parti et ce débat ne peut pas avoir lieu comme une sorte de surgeon sur un autre débat. Seuls, nos camarades saisis de ce problème à la base seront, dans un congrès, en mesure de se déterminer. »

C'est cette position qu'a adoptée la majorité de la Convention en votant le texte issu de la commission des résolutions. Que ce vote se soit déroulé dans une certaine confusion tient au fait que les sections et les Fédérations avaient été appelées à se prononcer un peu différemment, non pas sur le renvoi du contenu de l'amendement additionnel, mais pour ou contre ce texte présenté comme 16e thèse par ses auteurs. Mais, en définitive, le vote reflète correctement ce qui s'était exprimé à la base, la majorité recueillant 63,76 % des mandats, le courant 2 : 26,69 %, avec 7,28 % d'abstentions et 1,30 % de refus de vote.

Aucune surprise donc dans ce scrutin qui n'est nullement et ne pouvait pas être une remise en cause de la direction élue pour deux ans au congrès de Pau, mais bien une illustration de la vie démocratique du Parti. Et l'« affrontement » auquel il a donné lieu est bien moins important que le fait pour le Parti socialiste d'avoir réussi, quelles que soient les difficultés rencontrées, à approfondir sa réflexion sur ce que sera demain un socialisme à la française.

ANTOINE VIOLET

Le texte adopté

Voici le texte qui a été adopté par 3 029 mandats contre 1 268, 346 abstentions et 62 refus de vote.

« Le Parti n'a pas donné mandat à la Convention nationale présente :

1 - de décider, au lieu et place d'un congrès, les dispositions à prendre pour résoudre les problèmes que poseront, dès la victoire de la gauche, les conditions de la transition et de la prise en main de l'appareil de l'Etat.

2 - Ni de définir, au-delà de ce qu'ont prévu le programme socialiste et le programme commun de la gauche, l'ensemble des mesures immédiates nécessaires au maintien et au développement d'un accord profond entre le nouveau pouvoir et le mouvement populaire.

La Convention estime que, dans une matière aussi grave, aucun organisme, aucune institution du Parti n'ont le droit de se substituer à l'ensemble des socialistes, consultés à la base et s'exprimant par le moyen d'un congrès, seule instance souveraine du Parti.

Elle constate à cet effet que les 15 thèses proposées par l'unanimité du Bureau exécutif s'inscrivent dans le cadre prévu de la délégation consentie par les congrès de Grenoble et de Pau à la Convention sur l'autogestion et propose d'éviter toute adjonction qui tendrait à sortir des limites de ce mandat. »



FOURCADE EN EST BÉAT...

« Les gouvernants annoncent la reprise, mais les industriels ne la voient pas venir, ni en France ni à l'étranger ». Ce titre du journal « les Echos » résume bien la situation actuelle : l'économie occidentale va aussi mal que possible, mais, inlassablement, on annonce que demain tout ira mieux. Il y a un an que Jean-Pierre Fourcade, le ministre des Finances, pratique cette nouvelle version de la méthode Coué. Les résultats, pourtant, parlent d'eux-mêmes :

▶ La situation de l'emploi se détériore de mois en mois. En un an, le nombre des chômeurs officiel a presque doublé. Tous les clignotants de l'emploi indiquent la gravité de la situation. Les « demandes nouvelles », c'est-à-dire celles qui sont déposées pour la première fois, soulignent cette aggravation. En avril, pour la première fois depuis 1949, le nombre des demandeurs d'emploi n'a pas régressé comme il est normal ce mois-là. Le chômage partiel enregistré a été multiplié par 7 depuis mars 1974. Ce sont les jeunes les plus touchés : en mars 1974 les jeunes de moins de 25 ans représentaient 34,2 % des demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, près de 39 % des chômeurs ont moins de 25 ans. Et rien, bien au contraire, n'annonce l'accalmie. Les patrons du bâtiment parlent de licencier plus de 50 000 personnes !

▶ La production industrielle chute. Entre août 1974 et mars 1975, elle a baissé de 21 %. « C'est un effondrement », commentent les spécialistes de la prévision. « Et, ajoutent-ils, il y a peu d'espoir de voir la courbe s'infléchir. »

Car, contrairement aux doctes avis de Jean-Pierre Fourcade, aucune reprise « spontanée » n'a eu lieu. La reprise « technique », indispensable selon le ministre, n'est pas intervenue. Les industriels ne cherchent pas à reconstituer leurs stocks. Le dernier espoir, une reprise grâce à la demande étrangère, s'évanouit. Les Américains et les Allemands ne réussissant pas mieux que le gouvernement français à maîtriser leur économie. Quant au mini-plan de relance d'avril, ses résultats sont nuls : la « relance par les investissements » ne sert à rien lorsque 25 % des capacités de production d'une économie ne sont pas employées.

▶ Le ralentissement de l'inflation est faible. Fourcade a déprimé l'économie, multiplié les chômeurs. Mais il n'a ni su ni voulu

Rhône-Alpes : 50 000 chômeurs

De notre correspondant

« Rothschild peut et doit payer ! » Plus de 300 mineurs occupent depuis cinq semaines la mine Penarroya, de Largentière, dans le sud de l'Ardèche. Le gisement ardéchois de plomb argentifère, qui appartient au groupe du baron Rothschild, par l'intermédiaire d'Imetal (Penarroya, Mokta, Le Nickel) apporte au groupe de substantiels profits : plus de 32 millions l'an dernier ! Mais la société refuse d'examiner les revendications les plus urgentes présentées par leur syndicat C.g.t. : 3 % d'amélioration du pouvoir d'achat, 200 F mensuels dans l'immédiat, refonte de la grille des salaires, amélioration des conditions de travail, mise en place d'un comité d'hygiène et de sécurité — ne constate-t-on pas des insuffisances respiratoires graves chez de nombreux jeunes mineurs au bout de quelques années à Largentière ?

Une délégation du P.s. conduite par André Vianès, membre du Comité directeur, et comprenant des responsables fédéraux de l'Ardèche et des responsables des sections de Largentière, Joyeuse, Aubenas, a apporté récemment aux mineurs l'appui et la solidarité des socialistes, cependant que la fédération de l'Ardèche organise un soutien financier. Et que gouvernement et préfet ont refusé de se préoccuper du conflit. Quant au député U.d.r. Liogier, il a déclaré aux grévistes croire le conflit « terminé depuis longtemps » !

Largentière n'est, à vrai dire, qu'un exemple. C'est que la situation économique de Rhône-Alpes, deuxième région productive de France, s'est aggravée depuis le mois d'avril. La réduction des offres d'emploi atteint 150 % par rapport à avril 1974, le nombre des demandes s'est accru de 119 %. Le chiffre des chômeurs assistés a augmenté en un an de 151,3 % et celui des chômeurs partiels est passé de 35 249 en mars 1975 à 50 321 en avril, soit une progression de 42,75 %. Et 207 438 journées de travail ont été perdues en avril, contre 133 619 en mars (+ 52,2 %). Les industries les plus touchées par la crise sont le textile, la construction électrique et la construction de machines. Dans chacun de ces secteurs, respectivement 68 %, 46 % et 88 % des patrons sont pessimistes.

Mais ces chiffres et ces pourcentages ne traduisent pas la situation dramatique que crée l'extension du chômage dans les villes de moyenne et petite importance où la disparition de l'unique entreprise, installée il y a quinze ou vingt ans — et à quel prix ! — dans de fausses zones industrielles, engendre la misère pour toute une population, est une menace de mort pour la commune et accentue l'exode vers les grands centres urbains.

Des exemples, nous pourrions en fournir des dizaines dans la seule région Rhône-Alpes. A Bellegarde (Ain), les Briquets Ronson — société multinationale — vont licencier 130 personnes ; à Tournus (Saône-et-Loire), depuis le début de l'année, l'usine Airbone est en liquidation et 242 salariés sont au chômage ; même situation à Autun (Saône-et-Loire), où la fabrique de chaussures Roc cherche depuis le 17 janvier un bailleur de fonds, 150 emplois sont menacés ; Gerbe, fabricant de collants, licencie 80 personnes à Montceaux-les-Mines ; son concurrent Dim ferme son atelier de Gueugnon (Saône-et-Loire) et oblige quotidiennement 130 femmes à faire la navette entre Gueugnon et l'usine de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). De même, Amtec, filiale de Litton-Industrie — un grand de la machine-outil — licencie, à Chassieu (Rhône), 100 travailleurs sur les 360 qu'elle emploie. Lucot, confectionneur, ferme son usine de Charolles (Saône-et-Loire) et licencie 30 personnes. La mise en place, le 12 juin, de la Nouvelle société des Tanneries, à Annonay — résultat du combat collectif des syndicats, des partis de gauche et de la municipalité, aboutissant à la réembauche, au cours de l'année à venir, de 125 salariés sur les 275 employés par l'ancienne société — ne résout pas, pour autant, les problèmes du sud de l'Ardèche, où, dans le seul textile, 800 emplois ont disparu depuis six mois et 1 000 disparaîtront d'ici à la fin de l'année.

Situation tout aussi dramatique dans la vallée de la Bièvre (Isère), où les industriels licencient : 72 personnes chez le fabricant de skis Dynamic, 44 aux établissements Major, 32 chez le fabricant de chaussures Pellet. Le Trappeur a ramené ses effectifs de 300 à 220 salariés ; chez Sedis-Peugeot les horaires de travail sont tombés de 44 à 40 heures. A Saint-Egrève, le personnel de Thomson C.s.f. est menacé par la réduction de 3 000 emplois dans le groupe, et l'installation au Maroc — main-d'œuvre moins chère — d'une usine concurrentielle de montage de circuits intégrés. Les jeunes du milieu rural viennent grossir le nombre déjà élevé des chômeurs du département de l'Isère (4 300 secourus par les Assedic, 8 700 chômeurs partiels). Plusieurs entreprises importantes, à Grenoble même, sont en difficulté : Lou (bonneterie, 800 salariés) n'arrive pas à respecter le plan de redressement que lui a imposé le tribunal de commerce de Lyon ; Ford-Richier a, le 29 novembre demandé à l'inspection du Travail l'autorisation de licencier 250 salariés ; et Ugine-Carbone (2 300 salariés dans l'Isère et la Drôme) traverse une très grave crise.

Le Rhône n'est pas non plus épargné : situation dramatique à Villefranche-sur-Saône, ville de 30 000 habitants où l'on compte plus de 1 000 chômeurs ! Situation inchangée chez Rhône-Poulenc, à Lyon : 800 suppressions d'emplois ; chez Teppaz (220 emplois) ; une menace de licenciement dès septembre pèse sur les laboratoires de recherche de Rhône-Poulenc-chimie (700 emplois). Pour la direction régionale du travail et de l'emploi, « la dégradation de la situation régionale de l'emploi s'est poursuivie en avril alors qu'on observe habituellement pour cette période une diminution du nombre des demandes non satisfaites ». Cela rejoint l'analyse des syndicats C.g.t. et C.f.d.t. qui considèrent que la crise est, dans la région Rhône-Alpes, devenue désormais plus grave qu'en 1933.

Certes, Rhône-Alpes n'est hélas pas un cas particulier. Ce n'est pas un hasard si le rapporteur sur les questions d'emploi à la Conférence socialiste des régions, ce vendredi à Paris, sera un Rhône-Alpin, Jacques-Antoine Gau. Mais les solutions qui peuvent sortir la région de ses difficultés ne sont pas différentes de celles que propose pour tout le pays le Parti socialiste. Et qui n'ont rien à voir avec les mesures de circonstance récemment proposées par le gouvernement, que Jean-Paul Bachy, délégué national pour les questions Travail-Emploi, n'a pas eu tort, l'autre jour, de qualifier de « superficielles et discriminatoires ».

ROBERT BUTHEAU

contraindre les industriels à ne pas relever leurs prix. Et, de 0,8 % en 0,9 % mensuel, la France se trouve, d'après les experts de l.O.c.d.e., en queue de peloton. Notre inflation étant supérieure à celle de la R.f.a., de la Suède, de la Suisse, de l'Autriche, des U.s.a., des Pays-Bas, du Danemark. Encore heureux : nous sommes mieux placés que l'Italie. Mais pour combien de temps ? Pourtant le gouvernement a pesé de tout son poids sur la consommation populaire. Par le chômage, par la crainte du chômage et par les hausses de prix. L'augmentation brutale des dépôts dans les Caisses d'épargne (plus 200 % par rapport à 1974) ne signifie pas autre chose que la crainte de l'avenir et la volonté pour les petits épargnants de trouver un « abri » contre le laminage que l'inflation fait subir à leur épargne « de précaution ».

Et, aujourd'hui, Fourcade se trouve coincé. L'année dernière, ses services avaient calculé que, pour réduire de 1 % l'inflation, il fallait, compte tenu de la politique suivie, mettre 50 000 travailleurs au chômage. Le même calcul montre qu'aujourd'hui il faut « créer » 100 000 chômeurs pour espérer limiter de 1 % l'inflation. Ce qui signifie que, pour retrouver un taux d'inflation de 5 % il faudrait accepter 850 000 chômeurs de plus.

▶ Le redressement de la balance commerciale repose sur une escroquerie. L'excédent mesuré ne provient pas d'un accroissement des ventes françaises à l'étranger. Si en valeur il y a un léger mieux, causé par la hausse des prix, en volume nos ventes ont soit baissé, soit stagné, selon les secteurs.

Les excédents sont dus à une diminution, en volume et en valeur de nos importations. Cela signifie — ce qui ne surprendra personne — qu'outre les économies réalisées, grâce à la baisse du dollar notamment, sur le prix du pétrole, le redressement de la balance commerciale, dont est si fier le ministre du Commerce extérieur, Norbert Segard, est dû à un affaiblissement de la demande intérieure. Affaiblissement de taille :en valeur, entre mai 1974 et mai 1975, les importations ont baissé de 25,3 %... Ce qui signifie que les usines tournent au ralenti ; que les Français consomment moins. On le voit, les succès de l'équipe gouvernementale sont pour le moins ambigus.

Seul de tous les observateurs, Fourcade continue à afficher un optimisme de commande (François Mitterrand a pu parler de sa « béatitude » lundi soir au Palais des sports de Paris). Inutile de rappeler ce que pensent de sa politique les syndicats et les partis de gauche. Mais, aujourd'hui, un certain nombre de patrons commencent à « grogner ». Bien peu d'experts espèrent encore voir une reprise due aux exportations. « Il faut attendre 1976, dit l'un d'eux. Cette année-là sera aux Etats-Unis et en R.f.a. une année électorale. » Il est évident que dans ces deux pays des « efforts » seront faits. Il est difficile, au moment d'une grave échéance politique, de conjuguer le chômage et l'inflation. Pour gagner les élections, le président Ford et le Parti républicain prendront, nul n'en doute, des mesures massives. Mais les « retombées » ne sont pas automatiques. La structure de nos ventes dans ces pays est telle qu'il n'est pas sûr, loin de là, que la plus petite relance provoque un appel d'air.

Le coup d'arrêt subi par le commerce international — sa croissance en volume sera nulle ou négative cette année — a porté un coup sérieux aux prévisions de Fourcade. C'est que ce dernier, dans sa volonté de « redéployer l'économie », a tout fait pour aider les secteurs les plus monopolistes à gagner — ou conserver — des marchés extérieurs. Le seul ennui, c'est que cela ne peut en aucun cas assurer le maintien de l'expansion. Même pas l'emploi normal des capacités de production. Fourcade le sait. Mais il continue d'affirmer que malgré tout la reprise aura lieu, qu'à la fin de l'année les résultats seront meilleurs qu'aujourd'hui. L'ennui, pour lui, c'est que personne ne le croit plus ! Au point que le président de la République a demandé à un de ses conseillers de préparer un plan de relance par la consommation...

GUY PERRIMOND

Femmes

Elles paient la plus lourde note

PAR COLETTE AUDRY

Le propre des débats sur n'importe quel « problème féminin » réside dans l'impossibilité de « tenir » le sujet particulier qui avait été choisi. Comme une brindille de foin qu'on tire d'une meule, chaque idée en accroche une autre et tout le reste finit par suivre. C'est qu'il s'agit d'un sujet intimement lié dans toutes ses parties, dont aucun point ne peut être laissé à l'écart, sous peine d'aboutir à des conclusions inacceptables.

D'où l'aspect toujours imprévu de ces débats, souvent aussi désordonné, parfois superficiel.

Le débat organisé le 20 juin par Démocratie et Université, qui fut animé par Colette Audry, Denise Cacheux, Irène Chamarande, Nicole Feldt, Christian Goux, Benoîte Groult, Philippe Machefer, Alain Meyer, Jean Petite, Yvette Roudy, et relancé par de nombreux assistants et assistantes, n'a pas échappé à sa nécessité interne. Engagé sous le titre : « Les femmes paient la note », il a fini par déboucher sur « Les femmes et l'action socialiste », après s'être attardé un moment sur l'articulation de la lutte de classe et de la lutte des femmes pour leur libération, nœud théorique central de la question. L'imprévu, cette fois, est que ce fut un débat serré, sans aucun temps mort, et qui jamais ne donna l'impression de se perdre.

Que les femmes « paient la note », c'est un fait à peu près connu mais non vraiment reconnu, réel mais semi-clandestin, comme l'est toujours le vécu féminin. La proportion des femmes à la recherche d'un emploi (53 %) dépasse de beaucoup leur pourcentage (38 %) dans la population active. Et, puisque ce sont les jeunes en général qui sont le plus touchés par le chômage, il en résulte que ce sont les jeunes filles qui paient le plus lourd de la note. Seulement, comme rôde, toujours prête à ressurgir au grand jour, l'idée que les femmes sont des « voleuses d'emplois », ce chômage féminin ne figure pas en tant que tel sur les statistiques. Et c'est là un des points sur lesquels est interpellée la lutte des classes par la lutte des femmes pour l'égalité.

De la part du gouvernement, une « compensation » est offerte aux femmes : la proposition de loi sur le salaire de la femme au foyer. Pourquoi, en effet, le travail domestique des femmes ne serait-il pas comptabilisé ? N'est-il pas productif ? Il l'est. Le malheur est aussi que ce salaire (misérable, on parle de la moitié du Smic) et qui ne serait pas un salaire (tout au plus une allocation) aurait pour effet le plus net de cantonner légalement les femmes dans un rôle de ménagères qu'elles contestent de plus en plus, de freiner légalement leur émancipation. Toute la question est de faire comprendre aux travailleurs hommes que l'Etat capitaliste, devenu patron du fait des servantes à domicile, offrirait ainsi au patronat privé un moyen d'économiser sur les salaires masculins. Lutte des classes et lutte des femmes, s'enchevêtrent de nouveau.



Election de « Miss Chômage » par les ouvrières de Grandi

A ce point du débat devait surgir inévitablement la question de la « contradiction principale » et de la « contradiction secondaire », autrement dit des priorités. La discussion ne pouvait guère aller au-delà d'un énoncé du problème. Deux choses ont été perçues, toutefois : d'une part que la conquête de l'égalité pour les femmes ne pourra s'accomplir que par la réalisation d'un socialisme véritable. D'autre part que la lutte pour le socialisme, quand les femmes s'y engagent, s'accompagne nécessairement non pas d'une situation conflictuelle mais d'une tension quasi permanente dans leurs rapports avec leurs camarades masculins. A l'intérieur d'un combat commun, il leur faut conquérir des postes de combat. Les hommes qui participaient au débat en étaient conscients.

changer la vie politique et sociale

POUR LA LIBERATION DE MME CLAUSTRE

Le 10 juin dernier était créé un Comité pour la libération de Françoise Treinen-Claustre. Depuis cette date 1 600 personnes, dont 554 chercheurs scientifiques ou universitaires, ont déjà répondu à l'appel qui a été lancé au nom des amis de Françoise Treinen-Claustre. Les signataires s'émeuvent de sa longue captivité et tiennent à exprimer leur angoisse à son sujet. Adresse du Comité : Jean Chapelle - 4, Avenue Marius-Jouveau, 13100 Aix-en-Provence.

SKORZENY, OUI, COHN-BENDIT, NON

De quoi a-t-on peur ? Aucun chef d'inculpation, aucune poursuite ne pèsent sur lui. Et pourtant Daniel Cohn-Bendit, sept ans après, est toujours maintenu hors du pays où il est né et a passé l'essentiel de sa vie. Sans avoir la possibilité de venir voir son frère en France et encore moins d'y présenter un livre qu'il va publier chez Belfond. Le député socialiste Jean-Pierre Cot s'en est étonné auprès du gouvernement, alors que, note-t-il, on ne fait aucune difficulté à la venue du général S.S. Skorzeny... Rien, jusqu'à présent, n'y a fait : ni un appel public de Robert Badinter, ni celui de la Ligue des droits de l'Homme, ni celui de résistants autour de Claude Bourdet, ni celui des magistrats syndiqués, ni une pétition d'universitaires. Et pas même une démarche directe à l'Elysée de Marcel Julian, patron d'Antenne 2 demandant la possibilité d'un passage à Apostrophes. Prisonnier des diktats implicites de la majorité silencieuse contre ce Satan de Mai 68, Michel Poniatowski dit obstinément non. Hors des frontières, les Juifs allemands... C'est cela, une société « libérale ».

DEMENAGEMENT A BOULLAY-LES-TROUX

Dans l'Essonne les Renseignements généraux ont la bougeotte. Depuis que « l'Unité » a révélé l'existence d'un centre d'écoutes téléphoniques à Boullay-les Troux, les fonctionnaires des R.g. sont sur les dents. Ils épluchent les habitants. Afin, peut-être, de découvrir l'origine des fuites. Même les associations de jeunes et de culture ne sont pas ignorées. A Boullay-les-Troux, même le silence est tombé. La consigne officielle est simple : « Ici, on ne fait que de l'écoute radio. » Et, avec un sourire en coin, les inspecteurs de la D.s.t. employés au centre ajoutent : « Ils peuvent venir, ils ne trouveront rien. » « Ils », ce sont les députés désignés pour faire partie de la commission d'enquête parlementaire. Faut-il croire que, pour que ces derniers ne trouvent rien, Poniatowski a ordonné au commissaire principal Gouriaud, un des responsables du centre, de « tout » déménager ?

LES COLERES DE D'ORMESSON

Tout en se donnant des airs de dilettante cultivé et distingué, le directeur du « Figaro », Jean d'Ormesson, sait jouer à l'occasion les patrons de choc. Le président de la société des journalistes du « Figaro », Denis Périer-Deville, avait — sur mandat de l'assemblée de la rédaction — publié dans « le Monde » un texte s'élevant contre tout rachat des parts Prouvost du journal (30 %) par le député « réformateur » et propriétaire du groupe de presse Robert Hersant : le passé de ce dernier, sous l'Occupation et depuis — évoqué à mots couverts, pour cause d'amnistie — leur paraît, entre autres, constituer une drôle de caution morale. D'Ormesson n'a pas hésité : un avertissement pour « faute professionnelle » !

LA 12e ECOLE

1296 : ce n'est pas une date d'Histoire, c'est le nombre d'enfants que pourra accueillir à la rentrée le C.e.s. Léon-Blum, à Alfortville, dont l'inauguration a eu lieu samedi. François Mitterrand était venu y participer, à l'invitation du député-maire socialiste Joseph Franceschi, ainsi qu'André Henry, secrétaire général de la Fen, et André Ouliac, son homologue du Syndicat national des instituteurs. Ce collège complète l'effort accompli en ce domaine par la municipalité socialiste : pas moins de six nouvelles maternelles, quatre écoles primaires et deux C.e.s., soit 180 classes, construits en 10 ans.

CEUX QUI CROQUENT GISCARD

Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac ou Michel Poniatowski faisant s'esclaffer les populations, c'est plus qu'inhabituel. C'est même une exclusivité mondiale. Il faut donc se dépêcher d'en profiter : encore jusqu'à lundi (tous les jours de 18 h 30 à 21 h, sauf le dimanche : 10 h 30 - 12 h), la 4e section du P.s. accroche ces messieurs, ou plutôt les dessins acérés que leur ont consacrés 25 des meilleurs spécialistes de la presse française (70, rue François-Miron, Paris-4e).

Les lecteurs de « l'Unité » ne seront pas dépaysés : ils retrouveront là le fameux crucifié sur une pendule pointeuse signé Coureuil, ou bien le Giscard d'Estaing autruche de Barrigue, ou les clowns libéraux R.i. de Lacroux. On (re) découvrira encore quelques grandes réussites de Gibrat et de Puig Rosado, les « Giscaricatures » de Vasquez de Sola, et aussi Barbe, Cardon, Desclozaux, Kerleroux, Escaro, Konk, Pino Zac, etc. Rien que du beau monde — les dessinateurs, s'entend, pas les modèles...

FAILLITE DES FOYERS

Le foyer des jeunes travailleurs de Bagnolet, c'est un édifice de 216 chambres individuelles et de 54 chambres collectives. Sa construction a coûté 600 millions de francs et il avait fallu 79 millions pour le meubler. Tous ces efforts, tout cet argent vont être perdus : malgré des efforts désespérés pour arriver à équilibrer son budget, le conseil d'administration vient de déclarer forfait devant l'aggravation de la situation financière. La fermeture du foyer a donc été décidée pour le 1er juillet. Pour une vingtaine d'employés qui assuraient son fonctionnement, c'est le licenciement. Quant aux 140 jeunes travailleurs qui logeaient et vivaient dans ce foyer, c'est le renvoi, sans espoir de relogement dans l'immédiat. Pour eux, va donc commencer la quête des chambres de bonne à 400 F par mois avec l'eau sur le palier.

Une situation qui n'a — hélas ! — rien d'exceptionnel. Ainsi, le 20 juin, le Syndicat national C.g.t. des cadres et personnels des foyers de jeunes travailleurs dénonçait un état de fait qui contraint tous les foyers — sans exception — à fermer ou à ne subsister que grâce à des acrobaties budgétaires aberrantes. Chacun, pourtant, connaît le remède : le patronat et l'Etat, qui sont les premiers à se réjouir de pouvoir loger des jeunes travailleurs à si bon compte, doivent accorder une aide financière nécessaire.

OISE : 13 000 CHOMEURS

Dans l'Oise, comme ailleurs, la situation de l'emploi s'aggrave : 10 000 chômeurs totaux, 3 000 chômeurs partiels. Le secrétariat fédéral du P.s. a examiné les conflits qui se sont déroulés en mai dans le département : ils prouvent tous l'augmentation du chômage. En effet, tous les travailleurs en lutte se battent pour le plein emploi et le maintien du pouvoir d'achat.

Quelques exemples :

— Chez Demoly, à Beauvais (électronique et mécanique de précision), on comptait, en 1973, 450 salariés dont 360 femmes. En 1974, l'effectif tombe à 250 salariés. Au début de mai 1975, la direction annonce 69 licenciements.

— Chez Monsegu-Rigault, à Beauvais (couverture, chauffage central, 80 salariés), on prévoit une vingtaine de nouveaux chômeurs.

— Chez D.b.a.-Loockheed, à Beauvais (système de freinage d'autos), où sont employées 2 130 personnes, un conflit dur éclate pour la sauvegarde de l'emploi : 12 ouvriers sont immédiatement licenciés.

— Au garage de Safari-Peugeot, à Compiègne, les ouvriers, qui réclamaient une augmentation de 150 francs par mois, ont dû reprendre le travail sans avoir rien obtenu. Leur P.d.g., Debargue, président du Centre national des jeunes dirigeants, se présente pourtant comme un réformateur ouvert aux idées sociales. La fédération du P.s. constate que les travailleurs, par leur lutte, « ont démasqué un des principaux tenants de la réforme Sudreau ».

— Chez Cisatol, une entreprise de produits de tôle située à Montataire, les 190 salariés ont dû reprendre le travail après 25 jours de grève : leur durée de travail est passée de 32 à 36 heures, avec promesse de retour aux 40 heures « dès que possible » !

— A Pont-Sainte-Maxence, les 550 salariés de l'usine Salpa (moquette, feutre, etc.) luttent contre les 112 licenciements annoncés.

« Une conclusion s'impose, constate Landjerit, secrétaire fédéral de l'Oise : le patronat est très dur face aux revendications... Tous les acquis des travailleurs sont limités à quelques mois, et les quelques contrats d'embauche sont limités dans le temps : 3 et 6 mois pour la plupart d'entre eux... Cela laisse prévoir un automne triste sur le plan de l'emploi. »

BIDERMAN : 40 OUVRIERES HOSPITALISEES

L'entreprise de confection Biderman à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) a dû fermer ses portes durant 24 heures. Non parce que ses ouvrières se sont mises en grève. Mais parce que dans la même journée une cinquantaine d'entre elles ont été victimes de malaises.

Ce jour-là, peu après le début du travail, trois ouvrières tombaient en syncope. Et, au fil de la journée, les malaises se succédèrent. Plus de 40 ouvrières durent être transportées au centre hospitalier de Lens.

La trop grande chaleur qui règne dans l'usine semble être à l'origine de ces évanouissements. Si la direction a jugé bon de fermer l'usine une journée, elle n'en a pas moins précisé que les syndicats entretenaient « une certaine excitation parmi le personnel » et que les trois premiers évanouissements ajoutés à la chaleur avaient entraîné « une ambiance émotionnelle favorable à en provoquer d'autres » !

Les travailleuses, elles, ne vont pas chercher bien loin les raisons de leurs malaises : « Nous travaillons à des températures proches de 40 degrés et il nous faut respecter des cadences sans cesse plus rapides », assurent-elles. Une explication suffisante, non ?

PETITION A LA POUBELLE !

Le 19 juin, à l'appel des syndicats F.o et C.g.t., les salariés de la Société générale des coopératives de consommation (S.g.c.c.) ont fait 2 heures de grève. Leurs revendications, posées dès le 20 mai, n'avaient pourtant rien d'excessif : 2 % d'augmentation, la 5e semaine de congés payés et l'égalité des salaires et de promotion entre hommes et femmes. En guise de réponse, le président du directoire de la S.g.c.c., Charles Veverka, a jeté la pétition — signée par 75 % du personnel — directement à la poubelle, en faisant force commentaires désobligeants sur l'attitude « irresponsable » du personnel.

Depuis, soucieuse de casser le mouvement revendicatif et l'unité syndicale — jusqu'alors inhabituelle et à laquelle de nombreux travailleurs, notamment les militants du G.s.e., se sont employés — la direction fait courir des bruits alarmistes sur la situation de l'entreprise en cette période de « crise ». Quoi qu'elle fasse, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ainsi, le bénéfice pour 1974 est en augmentation de 62 % par rapport à celui de l'exercice précédent. De son côté, le chiffre d'affaires a augmenté de 33 % tandis que la masse salariale ne progressait, elle, que de 22 %, nouvelles embauches comprises.

Au-delà de leur conflit, les travailleurs de la S.g.c.c. veulent lancer un cri d'alarme. La gestion de plus en plus inspirée par le profit des coopératives risque de détourner définitivement ces centrales d'achat de leur vocation primitive : offrir aux travailleurs les prix les plus bas possible. Un détail significatif n'a pas échappé aux grévistes de la S.g.c.c. : au cours du congrès national des coopératives qui s'est tenu le 19 juin à La Baule, les syndicats, bien qu'invités, n'ont pas eu le droit de prendre la parole. En revanche, Vincent Ansquer, ministre du Commerce, et Lionel Stoleru, conseiller économique de Valéry Giscard d'Estaing, ont eu tout loisir de s'exprimer.

La réponse de Berlinguer à Mitterrand

En réponse au télégramme de félicitations que François Mitterrand avait adressé la semaine dernière à Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste italien, celui-ci a fait parvenir au Premier secrétaire du P.s. le télégramme suivant :

« Nous vous remercions vivement du message adressé à notre parti pour son succès aux élections des 15 et 16 juin. Ce succès des forces de gauche et démocratiques est un moment important dans la lutte pour le renouveau démocratique et socialiste de notre pays. Profondément intéressés au plus large développement de l'initiative du mouvement ouvrier de l'Europe occidentale, nous sommes certains que les rapports entre nos deux partis trouveront également de nouvelles occasions de dialogue constructif. Avec nos cordiales salutations. »

ENRICO BERLINGUER



C.g.t.

LE CONGRES L'OUVERTURE

La crise actuelle, l'action syndicale, la démocratie syndicale, l'unité d'action, le programme commun : c'est autour de ces grands thèmes que se sont déroulés les travaux du 39e congrès de la C.g.t. qui réunissait, dans la salle des expositions du Bourget, 1 600 délégués.

Un congrès dont Séguy a donné le ton dès son discours d'ouverture : sur la crise, sur l'action syndicale, sur la position de la C.g.t. vis-à-vis du programme commun, les grandes options de la première centrale syndicale française ont été réaffirmées. Et approuvées par une énorme majorité des congressistes qui ont tenu à souligner leur attachement au programme commun, leur volonté de développer l'action syndicale face à un Pouvoir de plus en plus dur. Une unanimité qui s'explique aussi par la volonté de serrer les coudes dans un moment difficile où la C.g.t. est victime d'attaques répétées, où la mobilisation — même grandissante — reste difficile, mais dont il faudrait se garder de tirer des conclusions trop hâtives : si l'heure n'est pas à de grands débats idéologiques, des thèmes nouveaux, qui faisaient doucement leur chemin depuis quelque temps à l'intérieur de l'organisation, sont apparus lors du congrès.

Ainsi, l'accent mis d'emblée par Séguy sur la nécessité de développer au maximum la démocratie syndicale est un aspect important d'une certaine évolution de la C.g.t. Et de ses militants. « Nous avons sans doute des défauts à corriger, des habitudes à dépasser, des routines à bousculer, a déclaré le secrétaire général de la C.g.t. Nous en sommes bien conscients... Nous voulons renforcer encore la pratique de la démocratie syndicale au sein de la C.g.t. pour élever la conscience et l'esprit de responsabilité de nos syndiqués et, par-là même, nous ouvrir davantage vers l'extérieur, nous faire connaître tels que nous sommes, toucher une marge plus large de travailleurs... » A l'heure où la C.g.t. rajeunit **(voir ci-contre l'encadré sur les adhérents de la centrale)**, ce thème rencontre indiscutablement un écho non négligeable chez les militants.

Pas un vrai hiatus

Un autre point a donné lieu à de nombreuses discussions : l'unité d'action. Si les congressistes ont approuvé les jugements très durs de Séguy sur F.o. et sur la Fen, il semble qu'il y ait eu, lors du congrès, un très léger décalage entre les positions confédérales et celles de la base au sujet de l'unité avec la C.f.d.t. Disons-le tout de suite : il n'est nullement question, pour les congressistes, de remettre en cause leur pratique unitaire avec la seconde centrale syndicale française. Et il ne faut pas accorder aux incidents qui ont eu lieu au début du congrès plus d'attention qu'ils n'en méritent. Certes, Séguy, dans son discours d'ouverture, a marqué plus de réticences qu'à l'ordinaire vis-à-vis de la C.f.d.t. Tout en réaffirmant que « l'unité d'action a été la caractéristique essentielle des luttes syndicales en France » et que « la C.g.t. entend persévérer loyalement dans cette voie », il a souligné que « dans certains cas les dirigeants C.f.d.t. de telle ou telle fédération, tel département, telle entreprise ne font rien pour faciliter l'unité d'action et vont même jusqu'à adopter une attitude franchement hostile à l'entente interconfédérale, sans que la direction nationale de la C.f.d.t. ne semble s'en formaliser ».

Devant l'interprétation donnée à ces déclarations, le tir a vite été rectifié. En donnant lecture du message de la C.f.d.t. — qui précisait pour sa part : « C'est dans l'action et dans le débat avec les travailleurs que nous pourrons peu à peu surmonter nos divergences » — Séguy a tenu à faire une mise au point sans ambiguïté : « Ce qui anime et détermine la vie syndicale française, c'est précisément l'accord unissant les deux principales centrales nationales, la C.g.t. et la C.f.d.t. ».

Le problème, si problème il y a, n'est donc pas au niveau de la direction de la C.g.t. Il est au plan local : pendant les débats, plusieurs délégués ont fait état des désaccords

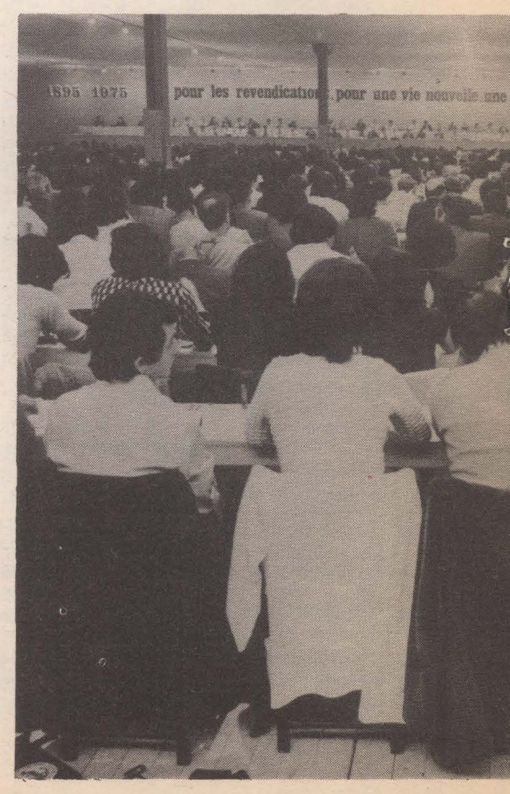

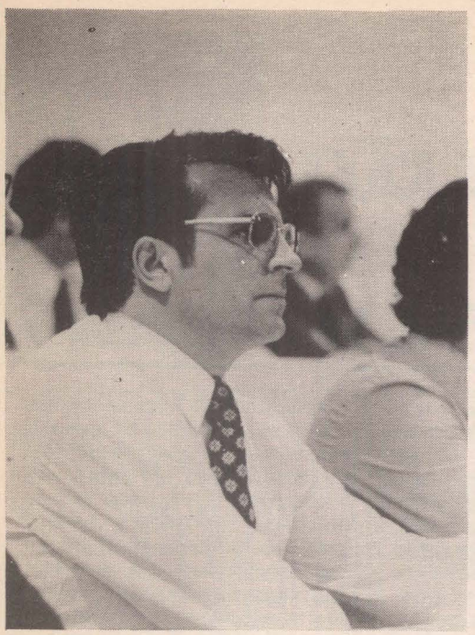

Un militant socialiste au Bureau confédéral

Parmi les nouveaux membres du Bureau confédéral, un socialiste : Jean-Claude Laroze.

Agé de 34 ans, contremaître de l'E.d.f. à la centre thermique de Chalon-sur-Saône, père de 4 enfants, ce fils de mineur né à Montceau-les-Mines est avant tout un militant syndical. Pour lui, le militantisme dans une organisation syndicale a toujours été une évidence. Elevé dans un milieu de militants, il vit, dans son enfance, les grandes grèves des mineurs de l'après-guerre. Lorsqu'il sort du lycée en juin 1959 et entre dans le monde du travail, son premier acte est de se syndiquer : en juillet, il a déjà sa carte de la C.g.t.

Après l'armée en 1961-1962, il est embauché à l'E.d.f. en janvier 1963. Bien que militant, sa carrière l'empêche de se consacrer autant qu'il le souhaiterait au syndicalisme : déplacé de ville en ville, il lui faut attendre 1965 et son affectation à Chalon pour accéder à des responsabilités syndicales. Encore son accession réelle à des responsabilités date-t-elle de 1968. Par un concours de circonstances : au début des grèves, le secrétaire du syndicat est malade, et c'est pendant Mai 68 que Laroze devient secrétaire du syndicat.

Ensuite, son cheminement est rapide : responsabilités départementales, régionales... La volonté confédérale d'ouverture et de rajeunissement fait le reste.

Voilà pour le militant syndical. L'engagement dans l'action politique est, lui, beaucoup plus récent. Secrétaire de la section du P.s. de Chalon depuis peu, membre de la Commission exécutive départementale de Saône-et-Loire, ce militant est venu à la politique par son expérience syndicale qui est, pour lui, primordiale. Il s'engage politiquement au moment du programme commun : à cette époque, il estime, comme beaucoup de militants syndicaux, qu'il n'est plus possible de rester en dehors, et il adhère au P.s. Son engagement est d'ailleurs facilité par le soutien que la C.g.t. apporte au programme commun.

Par son âge, par ses choix politiques, Laroze illustre bien l'importance que la C.g.t. accorde à une certaine ouverture.

DE
E

à la base entre militants des deux organisations. Des attaques mesurées, ne remettant pas en cause la nécessité de l'unité. Mais révélatrices d'un certain malaise. Et, pour un orateur se félicitant d'une évolution positive dans son département, la Loire-Atlantique (« Les contacts entre militants se sont améliorés, le chemin parcouru quant au contenu de l'unité réalisée avec nos camarades de la C.f.d.t. est positif »), plusieurs évoquent les désaccords survenus sur le terrain.

Ce n'est même pas un hiatus entre les militants de la C.g.t. et les dirigeants de l'organisation : ceux-ci savent parfaitement que ces difficultés ne datent pas d'hier, ils pensent qu'elles vont plutôt en s'atténuant et que leur rôle est d'ailleurs de veiller à ce que cette tendance s'affirme.

L'éventail

Pour tous les autres thèmes abordés, nul décalage entre les positions confédérales et les interventions des militants, qui ont, dans l'ensemble, apporté de l'eau au moulin du rapport présenté par la direction confédérale.

Mais l'important, durant ce congrès, était plus dans la salle qu'à la tribune. La volonté de la C.g.t. de s'ouvrir plus largement aux femmes et aux jeunes correspond à une réalité : dans la salle, de nombreux jeunes, de



nombreuses femmes parmi les délégations. Un exemple significatif : sur 31 interventions lors de la seconde journée du congrès, 11 ont été faites par des femmes. Le désir de la centrale d'encourager l'accession des militantes à des postes de responsabilité correspond à une transformation des effectifs de la C.g.t. Et il n'est pas inintéressant de constater que cet effort se traduit immédiatement au niveau national, puisque le Bureau confédéral compte désormais une femme de plus parmi ses membres. Une femme jeune (34 ans), Jeanine Marest, militante des Métaux de Lyon.

La composition du nouveau Bureau traduit d'ailleurs un autre volet de cette volonté d'ouverture. La C.g.t. qui, à plusieurs reprises, a regretté que ses organismes de direction ne reflètent pas toujours autant qu'elle le souhaiterait la diversité des composantes de son organisation, et qui a manifesté le souhait de voir un éventail de tous les courants politiques siéger dans ses instances dirigeantes, s'est dotée, lors de ce congrès, d'un Bureau confédéral élargi, où l'équilibre entre communistes et non communistes s'est subtilement modifié. Désormais, le Bureau confédéral comptera 16 membres au lieu de 15. Avant, il y avait à la direction de la confédération 8 communistes et 7 non communistes ; aujourd'hui, 8 communistes et 8 non communistes siègent ensemble.

Dire que tous ces faits constituent un tournant de la C.g.t. serait très exagéré. Il s'agit plutôt de l'aboutissement d'une évolution lente, mais certaine, qui a amené la première centrale syndicale française à prendre en compte des problèmes surgis ces dernières années et représentant des exigences nouvelles de sa base. Une évolution qui a fait de ce congrès celui de l'ouverture.

MICHELE BACKMANN



65 % de nouveaux adhérents depuis 1968

Qui sont les adhérents de la C.g.t. ? La confédération a répondu elle-même à la question en publiant, durant son congrès, un sondage très précis que Jean-Louis Moynot, membre du Bureau confédéral, présente et commente pour « l'Unité ».

« Nous avons réalisé ce sondage grâce au volet supplémentaire que nous avions ajouté à la carte confédérale. Ce volet était un petit questionnaire d'enquête, très simple, et les résultats se fondent sur les cartes parvenues à la C.g.t. à la date du 13 juin. Ces résultats sont réellement significatifs de ce qu'est la C.g.t. : dans le plus mauvais des cas, nous avons reçu 20 % de réponses dans certaines fédérations, et nous avons fait des vérifications qui permettent de dire que ces réponses étaient représentatives.

A partir de là, nous avons procédé par sondage en faisant appel à l'Ifop. Ce sondage porte en gros sur 6 000 adhérents.

— Sur 100 adhérents de la C.g.t., on compte 93,7 % de Français et 6,3 % d'immigrés.

Deux remarques à faire : le pourcentage de syndiqués immigrés est inférieur à leur proportion parmi les salariés, ce qui n'a rien de surprenant puisque les immigrés sont faiblement syndicalisés ; mais il faut aussi tenir compte du fait que les cartons des immigrés sont moins bien remplis que les autres en raison des problèmes de langue et d'écriture.

— 25 % de femmes et 75 % d'hommes parmi nos adhérents, ce qui correspond à nos estimations.

— 14,9 % des jeunes de moins de 25 ans et 29,4 % de 25-34 ans.

— La répartition par catégorie professionnelle est assez intéressante. En particulier, si l'on additionne maîtrise (4,5 %), techniciens (5,3 %) et cadres (2,4 %), on arrive à 12,2 %, ce qui représente environ 280 000 adhérents et est supérieur à nos estimations. Les employés, pour leur part, représentent 22,8 % des adhérents, les professionnels 32,1 %, les O.s. 27,4 % et les manœuvres 5,6 %.

— Les dates d'adhésion à la C.g.t. sont également très intéressantes : 39 % des adhésions ont été enregistrées pendant les trois dernières années (1973-1974 et 1975). C'est énorme. C'est un signe de vitalité d'un côté, mais c'est aussi le signe que nous ne conservons peut-être pas assez nos adhérents : on remarque, quand on examine les chiffres par fédération, que les plus forts taux d'adhésion dans les trois dernières années correspondent aux fédérations où il y a le plus de jeunes et où il y existe une forte mobilité de l'emploi. La mobilité de l'emploi est pour beaucoup dans le renouvellement des adhérents de la C.g.t.

A noter aussi que si l'on additionne tous ceux qui ont adhéré depuis 1968, on arrive au résultat de 65 %, ce qui est considérable ».

QUAND LA MER MEURT

La Méditerranée est en train de mourir... Qui la tue ? La Montedison, par exemple. Bien que condamnée lors d'un retentissant procès dit « des boues rouges », cette multinationale n'en continue pas moins à déverser, par tonnes, ses mortels déchets. Encouragée, il faut bien le dire, par le relâchement de la pression populaire, elle envisage même d'abandonner l'installation d'un épurateur, pourtant commandé, pour se rallier à la solution plus économique du déversement tel qu'il est pratiqué dans la Manche par les usines du Havre et de Calais. Pour mobiliser l'opinion publique dans une lutte contre une puissante multinationale comme la Montedison, il faut franchir un certain nombre d'obstacles : l'inertie, le découragement et surtout les « mythes ». Mme Viale, agrégée d'Université, qui fut expert pour les parties civiles au procès des boues rouges, expose quels sont les « mythes » les plus difficiles à démolir. Mythes bien évidemment entretenus par les pollueurs et leurs experts qui ont tout intérêt à accréditer l'idée que leurs déversements sont inoffensifs et que, de toute façon, les facultés de renouvellement de la mer sont infinies. Mme Viale s'inscrit en faux et le démontre.

La mer ne meurt pas toute seule, les pollueurs se chargent de la tuer, et les plus mauvais alibis leur sont utiles pour se justifier. A nous de les débusquer.

Le mythe le plus grave est l'exigence de preuves au sens « détective » du terme : on n'a pas « prouvé » que les boues rouges tuent, on n'a pas « prouvé » qu'elles sont toxiques et que les cétacés en meurent. On observe en effet que le cétacé échoué a conservé dans sa peau des signes d'altération manifestement liés aux boues rouges, mais on n'a pas assisté à la mort ; on n'a pas observé ce qui se passait entre le passage de l'animal dans les affluents et le moment où il s'est échoué (question orale lors du congrès de Monaco sur la pollution méditerranéenne, décembre 1974).

Or qu'est-ce qu'une preuve scientifique ? C'est essentiellement, en l'absence d'une expérimentation possible — comme c'est le cas dans l'exemple cité —, un faisceau d'arguments qui se recoupent, rendant une certaine hypothèse explicative de moins en moins contestable. Une démonstration scientifique (autre que mathématique) n'est jamais achevée ; elle peut cependant atteindre un niveau de certitude tel qu'une action se trouve justifiée, surtout quand il s'agit d'éviter un danger pour l'humanité.

En la circonstance, on observe une augmentation du nombre de cétacés échoués dans des régions proches du déversement ; on observe que la peau de ces animaux présente des signes de brûlure et d'érosion et en même temps une imprégnation par du fer, du titane et du chrome, constituants principaux des boues ; on vérifie que cette imprégnation métallique n'existe pas dans les parties non lésées des animaux, ni dans la peau d'animaux témoins ; on s'attend à ce qu'un animal à peau ainsi détériorée sur une grande surface devienne insensible au milieu extérieur, comme en pathologie humaine, et l'on observe effectivement un comportement curieux de nombreuses baleines, décrites comme « endormies » et se laissant éperonner par les navires — fait qui suscite l'étonnement des capitaines, tant l'événement leur paraît impensable. On a là une série de faits qui convergent, rendant de plus en plus probables les dommages graves créés aux cétacés par ce type de pollution. La démonstration scientifique tient au caractère extrêmement improbable d'une série d'indices simultanés, alors même que chacun d'eux peut être individuellement sujet à caution du point de vue d'une recherche « judiciaire » de l'assassin.

Le second mythe, aussi puissant sans doute que le premier, est la confiance dans un pouvoir autopurificateur absolu de la mer. De fait, cette attitude semble encouragée par un certain nombre de conceptions modernes relatives aux écosystèmes et à leurs propriétés autorégulatrices. Cependant, son caractère excessif relève de l'inconscient collectif : il est lié à l'archétype de la mer-qui-engloutit-tout, donc tout déchet. Ce que montrent les acquisitions récentes de l'écologie, c'est que le système extraordinairement complexe et intégré que constituent la mer et son peuplement vivant manifeste un pouvoir autorégulateur dans les limites du système naturel.

Lorsqu'on déverse des milliers de tonnes d'acide sulfurique dans la mer, on peut constater, par des mesures, que l'acidité locale diminue en peu de temps. Mais c'est là s'attacher à un effet immédiat, considéré isolément, et ignorer l'interaction infinie des phénomènes. Cette disparition de l'acidité est une régulation, qui se fait aux dépens d'un système chimique qui était disponible pour endosser de faibles altérations, se produisant dans le cadre du fonctionnement naturel de l'écosystème. Utiliser cette disponibilité pour les besoins de la technique revient à priver de cette propriété d'équilibration les écosystèmes qui en vivaient. En d'autres termes, on est très loin d'avoir fait le bilan de l'opération lorsqu'on a montré que le pH (coefficient d'acidité) est redevenu normal, et même lorsqu'on a calculé la quantité (relativement minime) de plancton et de poissons tués par l'acidification temporaire. Le coût de l'opération est en réalité une modification des qualités de l'eau, réitérée chaque jour, et dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences.

A la lumière de ces réflexions, analysons quelques-uns des arguments qui permettent, encore actuellement, à tant de gens d'affirmer que la toxicité des boues rouges n'a pas été démontrée.

1) Le ministère français de l'Environnement affirme, dans son Livre blanc, qu'« en baie de New York, où de tels déversements sont pratiqués depuis longtemps, on n'a jamais vu un poisson mort » (sans préciser si on en a vu des vivants...). Nous y opposons une observation du Dr Stochino, expert judiciaire au procès, qui a vu dans le sillage du bateau déverseur de nombreux poissons venir mourir en surface. Le premier argument est accepté comme une preuve non contestée de la



non-nocivité des boues : un an après, il est repris dans l'enquête de la commission parlementaire française pour l'étude de la pollution en Méditerranée. Par contre, le second argument soulève des doutes parce qu'on ne démontre pas que ce sont les effluents qui ont tué les poissons (voir la controverse des experts et avocats au moment du procès), et n'est même pas repris par la Commission parlementaire.

2) « Le titane n'est pas nocif : on l'utilise dans des pommades et des poudres » (mais à quelles doses ?). En fait, aucune expérience n'a prouvé l'innocuité de ce métal, aux doses déversées, sur les animaux marins. Panella (du laboratoire d'hydrobiologie de Rome) avance la preuve « directe » qu'ayant mis le doigt dans les effluents déversés, il n'avait rien ressenti ; or la peau d'un cétacé est très différente de celle d'un mammifère terrestre et son altération par l'acide sulfurique modifie sa perméabilité et ouvre l'accès aux métaux lourds. Ici encore, la preuve scientifique n'est pas la preuve « directe », mais procède d'un recoupement de connaissances et d'observations.

3) Les sels de titane et de fer sont insolubles. On en déduit « péremptoirement » qu'ils tombent au fond et sont évacués des cycles biologiques. Or on observe la présence de ces métaux dans le tube digestif de tous les animaux du bord de mer le long du Cap Corse, quels que soient le régime alimentaire et le groupe zoologique. Les polluants ont donc été transportés par les courants locaux, et se retrouvent dans les organismes : le milieu marin ne s'en est pas débarrassé spontanément.

4) « L'acide sulfurique est la cause essentielle de la toxicité des boues rouges. En tout état de cause, son effet est limité puisque — calcule le ministère de l'Environnement — son effet sur le plancton revient à détruire quelques centaines de kilos de poisson par an. » Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de ce « bilan » qui néglige la modification des propriétés de l'eau et s'en tient à l'effet immédiat constaté. Cette attitude reflète celle des scientifiques « spécialistes » d'un phénomène (chimique par exemple), mais aveugles à la globalité du processus écologique. Croire qu'impunément on peut, jour après jour, saturer les propriétés régulatrices du milieu marin, c'est croire à un mythe.

D'autre part, les propriétés régulatrices de la mer ne concernent pas les métaux lourds aux doses de l'industrie humaine.

5) « L'eau de la Méditerranée se régénère en 90 ans. » Il s'agit là d'un abus de langage : elle ne se régénère pas, mais se renouvelle à partir des masses d'eau océaniques sous l'effet d'une circulation générale, dont le trajet moyen complet se réalise en 90 ans. La pollution est alors étendue à l'Atlantique, cependant qu'elle continue à produire ses effets en Méditerranée, car en 90 ans un écosystème a largement le temps d'être détruit !

6) « Les gros animaux fuient la pollution. » Ultime recours au mythe de l'autorégulation marine devant la pollution. En fait, on ne possède aucun renseignement sur le comportement de ces animaux. Contrairement à cette opinion, proférée entre autres par Caldwell, spécialiste des dauphins, il semble bien que ces cétacés n'aient aucun comportement qui puisse les protéger d'agressions non prévues par l'évolution biologique. Peut-être même, au contraire, leur curiosité naturelle les conduirait à se rapprocher du navire déverseur, comme ils le font des chalutiers.

On voit que le recours aux mythes se pratique de façon générale — y compris parmi les scientifiques. Il cache un besoin inconscient de se sécuriser, c'est-à-dire d'échapper à l'angoisse d'une pollution inéluctable. Cette psychose est engendrée par une sensibilisation excessive, par les mass media, du public, auquel on n'explique pas les causes et les remèdes possibles de la pollution, mais qu'on traumatise dans une ambiance de catastrophisme. Dès lors un mythe est bienvenu, qui donne bonne conscience de ne pas avoir à agir : faire l'autruche devient une réaction d'autodéfense contre l'angoisse.

L'affaire des boues rouges est le fait de ceux qui ont refusé de se résigner devant l'affirmation qu'« il n'y a rien à faire ». Ils ont refusé, au nom de principes fondamentaux juridiques et biologiques, d'admettre qu'en l'absence de textes juridiques précis adaptés à la situation, les grands principes du droit et de l'équité puissent être bafoués ; refusé de croire qu'on puisse miraculeusement intervenir de l'extérieur sur un écosystème sans qu'il se modifie ; refusé de considérer comme négligeable une introduction de substances exogènes dans le milieu naturel.

Ces principes constituent l'ossature d'une morale écologique. Et l'on voit qu'une conscience écologique aboutit inéluctablement à s'opposer, puis à agir : en ce sens, elle est révolutionnaire.

Le procès des boues rouges, premier grand procès écologique, est le fait de Méditerranéens. Est-ce parce qu'en Méditerranée les problèmes de pollution sont particulièrement aigus ? Est-ce une réaction significative d'une civilisation en perte de vitesse, et qui ne parvient pas à s'adapter au « post-industriel » ? Ou est-ce parce que les Méditerranéens, comme d'autres peuples minoritaires, ont conservé des valeurs qu'il conviendrait de réapprendre à une civilisation de la « technicité omnipotente » ?

Régions

LUTTER LA AUSSI

Le 5 juillet 1972, à l'Assemblée nationale, les députés de gauche votaient contre le projet de loi organisant les régions. La seule réponse du gouvernement aux critiques de l'opposition fut d'insister sur le caractère évolutif de cette régionalisation. Selon lui, avec les années, au fur et à mesure que des besoins naîtraient, que des exigences se feraient jour, la loi serait adaptée et la compétence des régions élargie. Trois ans ont passé. Les conseillers régionaux peuvent aujourd'hui mesurer à quel point le Pouvoir a oublié ses promesses. L'évolution acceptée par le gouvernement a été minime dans le domaine du fonctionnement, en partie « de façade » en matière financière et inexistante pour ce qui est de la décentralisation. Des exemples ? Chaque région n'a le droit d'embaucher qu'au maximum huit agents permanents. Huit personnes pour « tout faire ». Ce qui signifie que les études sont, pour une large part, préparées par les services de la mission régionale dépendant du préfet de région. Qui, lui, a à sa disposition tous les services administratifs.

Parlons argent. Les régions n'ont pas la possibilité d'emprunter selon leurs souhaits, c'est-à-dire selon les besoins, énormes, de chacune d'elles. Les trésoriers payeurs généraux veillent. Ce n'est que si leurs emprunts s'inscrivent dans le cadre d'une enveloppe nationale fixée par le gouvernement que les Conseils régionaux peuvent obtenir ces prêts. Inutile de préciser que l'enveloppe nationale est faible. Grâce à ces deux exemples, on comprend mieux que les présidents des 22 régions, unanimes, aient demandé au gouvernement un pouvoir de décision réel sur les équipements d'intérêt régional et local. Michel Poniatowski, leur ministre de tutelle, a répondu que le gouvernement avait décidé de leur transférer certaines attributions, notamment en ce qui concerne les classes maternelles et élémentaires... L'évolution promise se résume donc à fort peu de chose : la régionalisation s'enlise.

Pourtant, les socialistes croient à la capacité de la région d'apporter des réponses à un certain nombre de problèmes : aménagement du territoire, maîtrise du cadre de vie, promotion de l'identité culturelle. En effet, la région, pour les socialistes, est un cadre de décision collective et d'expression des initiatives populaires qu'il faut privilégier, car il est d'une dimension qui facilite la participation démocratique. Nous avons, pour la région, une grande ambition qui s'appuie — comme pour l'ensemble des collectivités locales — sur deux exigences fondamentales :

— une décentralisation réelle ;

— le respect de la démocratie, c'est-à-dire en premier lieu l'élection du Conseil régional au suffrage universel et l'élection de l'exécutif régional qui, aujourd'hui, est représenté par le préfet.

On ne s'étonnera pas qu'une proposition de loi déposée par le P.s. pour une nouvelle organisation régionale retienne d'emblée ces deux principes.

Dotée d'un tel cadre institutionnel, la région se verra bien évidemment attribuer des ressources à la mesure de ses objectifs. Mais nous nous gardons bien de l'illusion institutionnaliste. Nous savons que la maîtrise du développement économique ne s'acquiert qu'au prix de mesures de nationalisation. Le programme commun va donc à la rencontre de la région.

Le silence actuel du Pouvoir sur les problèmes régionaux traduit à la fois le vide de sa pensée en ce domaine et la crainte qu'il a de voir des citoyens responsables prendre en main la gestion de leur destin. Les problèmes régionaux se révèlent donc être un nouveau terrain de luttes à intégrer à notre combat global contre le centralisme du système capitaliste. Le congrès de Pau avait décidé du principe de la tenue de deux conférences socialistes des régions chaque année. La première de ces conférences avait lieu ce vendredi à Paris. Elle avait pour objectif de faire le point sur la régionalisation, d'en dresser un tableau sans fard. Mais aussi de faire des propositions : c'est-à-dire de préciser ce qu'attendent les socialistes de la région. Aussi bien sous ses aspects institutionnels que dans des domaines tels que la planification et l'emploi.

Si la région est à ce jour, par la faute de ceux qui l'on conçue en 1972, une espérance déçue, une ferveur retombée, qui donc mieux que les socialistes peut faire qu'elle devienne un espoir vivant ? La conférence de vendredi y a contribué.

LOUIS LE PENSEC

Portugal

L'UNION... DE TOUTE URGENCE !

Lundi dernier, tandis que Lisbonne, comme chaque année, fêtait la Saint-Jean, une grande manifestation socialiste traversait la ville. 40 000 personnes ont parcouru la longue distance qui sépare la place du Rossio du palais de Belem où le président Costa Gomès s'est adressé à la foule pour lui confirmer que le M.f.a. venait de renouveler sa promesse d'instaurer au Portugal un socialisme pluraliste.

C'est effectivement ce qui ressort du texte publié au terme des huit jours de conclave du Conseil de la Révolution. Mais il semble qu'au sein de cet organisme l'accord se soit fait avant tout sur la nécessité de reprendre la situation en main. D'où la définition d'une ligne politique ambiguë qui, pour l'instant, satisfait tout le monde mais ne résoudra les problèmes du pays que si elle trouve très vite une application concrète. C'est ce que souligne Antonio Lopes Cardoso, président du groupe du P.s. à l'Assemblée constituante, dans l'interview qu'il a accordée à notre envoyé spécial Maurice Fabien. Ajoutons que le voyage en commun au Mozambique — qui fête son indépendance — du Premier ministre, des quatre ministres d'Etat et de plusieurs membres du Conseil de la Révolution favorisera peut-être les rapprochements attendus.

L'UNITE : Comment interprétez-vous le dernier communiqué du Conseil supérieur de la Révolution dont nous venons de prendre connaissance ensemble à la radio ?

ANTONIO POPPE LOPES CARDOSO : Sous réserve de l'analyse plus détaillée que mérite ce texte important, ma première réaction est une réaction de satisfaction. Ce communiqué réaffirme en effet les positions de principe du M.f.a. et, par-là, la ligne politique que le P.s. défend depuis le 25 Avril. C'est-à-dire la construction d'une société véritablement socialiste où les distinctions de classe seraient abolies, par une voie qui respecte l'existence des libertés fondamentales et l'existence de plusieurs partis, condition essentielle du respect de ces libertés. Le communiqué dénonce la voie dictatoriale autoritaire et les milices armées. Il n'y a pas de doute possible sur ce point. On ne peut pas parler d'une voie pluraliste pour arriver à une société qui ne serait pas pluraliste.

— Ce communiqué règle-t-il une crise, ou en annonce-t-il une autre ?

— La crise, nous venons de la vivre. Mais la vraie question est de savoir si ce communiqué annonce qu'elle est dépassée ou pas. Seuls les événements des prochains jours nous permettront de répondre. Je vois au moins deux points tests : tout ce qui concerne la liberté d'information — où des décisions doivent être prises rapidement — et les décisions concernant l'actuelle crise d'autorité que traverse le pays. Il faut d'ailleurs reconnaître le courage du communiqué, qui n'a pas hésité à poser ce problème central. Il sera intéressant de voir comment le gouvernement reprendra son autorité et répondra aux réactions que le communiqué ne manquera pas de susciter dans l'extrême gauche.

— Si rien ne se passe dans ces deux domaines, si donc on arrive à la conclusion que la crise n'a pas été résolue, quel type de dénouement prévoyez-vous ?

— Si rien ne se passe, il faudra reconnaître que ce texte était un compromis qui ne réglait rien. La crise ira alors en s'aggravant. Nous continuerions à connaître la dégradation de l'autorité de l'Etat, y compris du M.f.a., la dégradation de la situation économique, le développement de phénomènes anarchiques. Un règlement pacifique de cette situation deviendrait alors de plus en plus improbable.

— Certains observateurs estiment que la crise d'autorité au sein de l'armée empêche toute tentative de coup d'Etat ?

— Certains observateurs avancent, en effet, une hypothèse suivant laquelle l'équilibre militaire actuel reposerait sur un bluff. S'ils tentaient d'agir, certains secteurs des forces armées devraient alors se rendre compte que les soldats ne répondent pas. Cela les conduit à éviter le test.

— N'est-il pas inquiétant de constater que le Portugal se trouve proche d'une situation de crise qu'aucune force n'est, pour des raisons différentes, capable de résoudre ?

— Voilà pourquoi je pense qu'il est de plus en plus urgent de réaliser un accord entre les principales forces politiques du pays, P.s., P.c. et M.f.a. Isolées, elles n'auraient peut-être pas la force de le faire, mais ensemble elles sont capables de conduire le pays dans le sens du développement du processus révolutionnaire.

— Il existe dans la population une aspiration qui ne se satisfait pas de l'action des trois forces politiques en question. Le nier conduit à de sérieuses difficultés politiques avec les forces de la gauche révolutionnaire, mais aussi avec un secteur important de la population.

— Je ne pense pas que ce secteur soit important. Mais je suis d'accord pour dire que le comportement du gouvernement (donc finalement les trois forces dont je parlais) depuis le 25 Avril a laissé un espace politique à l'action de l'extrême gauche, dans la mesure où il n'a pas su profiter de l'énorme disponibilité des masses qui étaient, après le 25 Avril, ouvertes à toute mobilisation pour la révolution. Il n'a pas su le faire dans la mesure où il n'a pas agi. La désillusion se mesure à l'échec de la journée de travail volontaire prévue pour le 10 juin. En fait, le vrai bilan positif de l'action du gouvernement, après le renversement de fascisme, est celui de la décolonisation. La population a vu se dégrader à la fois la situation économique et ce qui lui était apparu comme essentiel le 25 Avril : la liberté.

On écoute de nouveau la B.b.c., ce qui ne veut pas dire qu'on n'est pas victime d'une grave intoxication de la presse européenne, mais montre le manque de confiance dans la presse nationale. Cette dégradation de la situation politique et économique laisse un espace politique à l'extrême gauche. Mais ce qui est beaucoup plus grave, c'est que ça laisse un espace politique énorme à l'extrême droite.

— Etait-ce évitable ?

— Oui, dans la mesure où, en même temps qu'on demandait des sacrifices aux gens, on leur donnait la certitude que ces sacrifices allaient dans le sens de leurs intérêts, qu'ils ne seraient pas seulement sacrifiés, mais aussi bénéficiaires.

Pour cela, il fallait aller au devant des événements au lieu de leur emboîter le pas. C'est ainsi qu'on a beaucoup trop attendu pour la réforme agraire. Quant aux nationalisations, trois mois après, rien de positif n'en est encore sorti, car elles ne correspondaient pas à une politique cohérente du gouvernement qui s'est contenté de répondre à l'événement. Il s'est retrouvé avec un instrument, la banque nationalisée, dont il n'a pas su jusqu'à présent quoi faire.

— Pour sortir de cette crise, vous parliez d'un accord entre le M.f.a., le P.c. et le P.s. Le communiqué du Conseil supérieur de la Révolution va-t-il dans ce sens ?

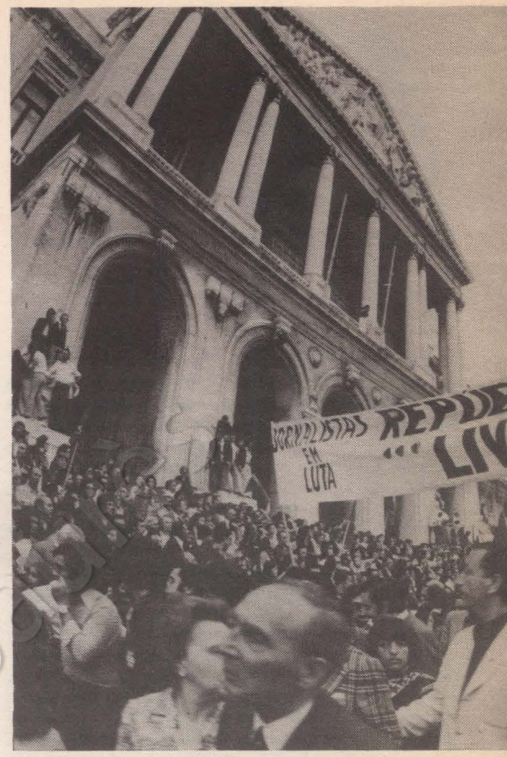

Manifestation du P.s. le jour de la Saint-Jean, à Lis

— Le communiqué, à mon avis personnel, le secrétariat n'en a pas encore discuté bien sûr, ouvre la porte à un accord acceptable pour nous, socialistes. Mais je ne suis pas sûr que le P.c. puisse l'accepter, car cela équivaudrait à répondre oui à la question que nous lui posons depuis toujours : est-il disposé à jouer le jeu de la démocratie, de la liberté et de la construction du socialisme par la voie pluraliste ? Or sa position est difficile, car il a conscience que, dans le jeu démocratique, il restera un parti très minoritaire par rapport au P.s.

— On parle beaucoup de démocratie directe à tous les échelons ; qu'en pensez-vous ?

— Quand je dis que les élections sont, à ma connaissance, la seule façon de connaître la volonté majoritaire du peuple, je ne parle pas seulement du Parlement, mais des élections à tous les niveaux : syndicats, mairies, commissions de quartier ou d'usine. Ce qui est fondamental, c'est que ces organismes soient l'expression de la volonté du peuple, donc soient désignés à travers des élections réalisées dans le respect des règles de la démocratie.

— Quelle est la position du P.s.p. sur le problème de la délégation de pouvoir ?

— Moins on délègue le pouvoir, mieux c'est. Mais la délégation reste indispensable. Une des façons de la limiter est la décentralisation. Il faut augmenter le plus possible le pouvoir de décision des organisations de base. Mais il y a toujours une délégation de pouvoir à un niveau ou à un autre et nous ne voyons pas d'autre moyen de le faire qu'au travers d'élections respectant les règles démocratiques.

— En période de crise, les choses ne changent-elles pas un peu, notamment dans le domaine de la vigilance et de l'autodéfense ?

— Nous sommes pour l'auto-organisation des travailleurs au sein de l'entreprise. Mais les commissions de travailleurs que nous proposons doivent reposer sur la libre élection des délégués. Leurs attributions peuvent aller jusqu'à la défense de l'usine. J'admets que, dans certaines conditions historiques, les milices civiles et les milices ouvrières peuvent se justifier. Nous ne sommes pas contre par principe. Mais nous considérons qu'une des caractéristiques fondamentales de l'originalité du processus portugais est que le M.f.a. constitue lui-même la milice armée du peuple. Alors, pourquoi faire preuve d'une méfiance très grande à l'égard du M.f.a.

— Où en sont les relations entre le M.f.a. et le



ne.

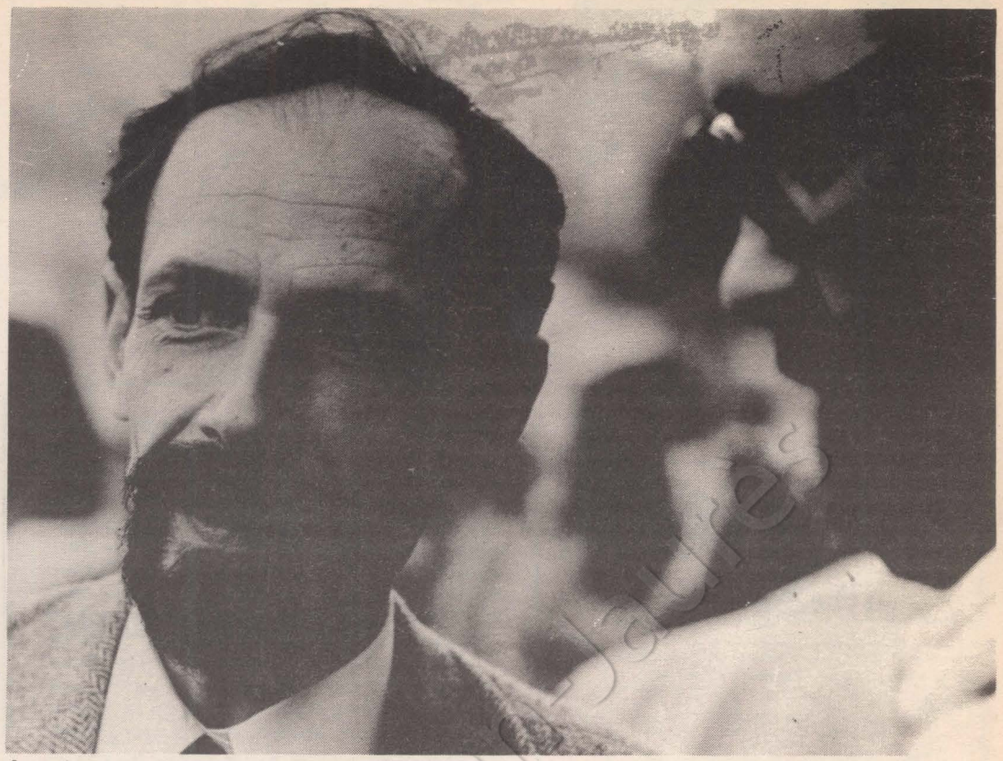

Antonio Lopes Cardoso avec Maurice Fabien.

peuple portugais ? Qu'en est-il de la liaison peuple-M.f.a. ?

— Pour l'instant, je crois que la liaison peut se faire au travers des partis politiques. De toute façon, au cas où il faudrait trouver d'autres formes d'organisation (pas de liaison), il ne faut pas ignorer la réalité que constituent les partis politiques. 96 % des Portugais ont fait une option dans ce sens.

Concernant les relations entre le M.f.a. et le peuple, je crois qu'un fossé était en train de se creuser. Tous les observateurs responsables sont obligés de le reconnaître, même au sein du M.f.a. Mais je ne considère pas cela comme quelque chose de positif, au contraire. Cette situation peut conduire à une crise très grave. Je crois d'ailleurs que les deux dernières prises de position du M.f.a. vont aider à combler ce fossé. Notamment dans la mesure où elles marquent une réaffirmation de la ligne contenue dans le programme du M.f.a. publié le 25 Avril 1974. Il s'agit donc d'un pas sérieux dans le sens du rétablissement de cette alliance peuple-M.f.a. que nous, socialistes, considérons comme essentielle au développement du processus. Mais il reste à savoir comment ces déclarations seront mises en pratique.

— Où en sont les relations entre le P.s. et le M.f.a. ? Ce communiqué permet-il de dire qu'elles se sont améliorées ?

— On peut répondre positivement à cette question. J'ajouterai, ce qu'on oublie trop souvent : depuis le début, le Parti socialiste affirme que le M.f.a. constitue l'un des traits originaux de la révolution portugaise, ce qui donne des conditions plus favorables à la réussite d'une expérience de socialisme en liberté.

— Où en est l'affaire « Republica » ?

— Le problème reste posé de la même façon : nous demandons l'application de la loi sur la presse. Nous n'avons pas voulu aggraver la crise à un moment où le Conseil de la Révolution était occupé à des problèmes d'ensemble du pays. L'affaire « Republica » est importante, mais ce n'est quand même qu'un problème de détail parmi les énormes problèmes qu'il avait à discuter. Mais, aujourd'hui, ce problème reste entier. Je suis plus optimiste maintenant que ce communiqué a été publié. Mais « Republica » reste un test pour l'ensemble du peuple.

— « Republica » était-il vraiment l'organe du P.s. ?

— Le directeur, Raul Rego, est député socialiste et militant du Parti. Certains journalistes appartiennent au Parti socialiste. « Republica » était certainement un organe de presse proche du P.s. dans la mesure où il défendait une ligne démocratique socialiste, mais il n'était pas contrôlé par le P.s.

— Le P.c. a-t-il mené l'offensive dans l'affaire « Republica » ?

— A mon avis, l'affaire de « Republica » n'a pas été déclenchée avec l'accord du P.c.p.. Il y a des communistes dans la commission des travailleurs, mais le P.c. a pris des positions nuancées et discrètes sur le sujet. Je ne pense pas qu'il soit responsable de l'affaire. Il n'y avait d'ailleurs pas intérêt. Je n'ai aucune raison de croire qu'elle a été déclenchée avec l'accord de la direction du Parti communiste.

— Quelle est la position du P.s. dans le cas de Radio-Renaissance ?

— Le P.s. a pris, par l'intermédiaire de son porte-parole, une position de condamnation des manifestations devant l'archevêché de Lisbonne et de soutien à l'Eglise catholique. C'est un point assez controversé au sein du pays, des travailleurs et même dans le Parti. Nous l'avons fait pour deux raisons essentielles. D'abord, parce qu'il ne s'agit pas d'un conflit du travail, mais d'un problème politique. Nous défendons la liberté religieuse. Il faut que cette liberté ait un sens. Tant qu'il y a des radios privées au Portugal, il faut que l'Eglise ait le droit d'en avoir une. Nous sommes pour la nationalisation des radios. A ce moment-là, l'Eglise catholique, comme n'importe quelle Eglise représentative, devrait avoir le droit à des heures d'antenne.

Nous pensons d'autre part, et c'est fondamental, que créer en ce moment un problème entre l'Eglise catholique et la Révolution ne peut bénéficier qu'à la réaction et à l'extrême droite. N'oublions pas que la majorité des Portugais est catholique, ce qui ne veut pas dire que la majorité des Portugais est contre la révolution. Il faut faire une distinction entre la hiérarchie de l'Eglise, qui ne soutient pas la révolution, et l'ensemble des catholiques. Créer un conflit grave avec la hiérarchie sur un point où, aux yeux des catholiques, elle a raison, c'est lutter sur un mauvais terrain et permettre contre la révolution l'unité des catholiques et de la hiérarchie.

— Comment les bases du P.s. ont-elles réagi à cette déclaration ?

— Je pense, et l'ensemble du secrétariat en a conscience, que nous avons commis une erreur en émettant un communiqué aussi lapidaire sur un problème qui n'est pas clair pour la majorité d'entre nous et qui n'avait pas encore été discuté dans l'ensemble du Parti. Nous nous sommes contentés de dire : « Nous soutenons l'Eglise dans l'affaire de Radio-Renaissance » sans expliquer pourquoi. Or nos militants n'avaient que les informations déformées de la presse. De plus, ils ont des comptes à régler avec la hiérarchie de l'Eglise, qui a soutenu le fascisme pendant quarante-huit ans. Ils ne l'oublient pas. Ils ne peuvent pas facilement accepter de nous voir à côté de l'Eglise catholique.

Certaines sections du Parti ont réagi violemment, notamment celle de la Lisnave. Tout le secrétariat a eu une longue discussion avec leurs représentants. Ils ont compris notre position. Je tiens à souligner que cette liberté de discussion et de mise en cause des organes dirigeants du Parti par les bases est une des caractéristiques essentielles du Parti : elle est ce qui fait notre force.

PROPOS RECUEILLIS PAR MAURICE FABIEN

Le « document Republica »

A la suite de la publication lundi dernier, dans les pages offertes aux journalistes de « Republica » par « le Quotidien de Paris » d'un texte présenté comme « document secret » adressé de Moscou aux partis communistes occidentaux, Claude Estier, interrogé par Europe 1, a fait la mise au point suivante au nom du secrétariat du P.s. :

« Dans l'affaire de « Republica », le Parti socialiste français pose un problème de principe qui est celui de la liberté d'expression. Nous dénonçons le fait que ce journal soit placé depuis des semaines dans l'impossibilité de paraître, ce qui constitue une atteinte grave à cette liberté d'expression. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour faire toutes réserves sur la publication dans le numéro de « Republica » inséré dans « le Quotidien de Paris » d'un « document ultra-secret » qui aurait été élaboré à Moscou il y a plusieurs mois et dont il paraît pour le moins difficile de vérifier l'authenticité ».

Questionné à son tour mardi au cours du déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine, François Mitterrand a déclaré qu'il ne croyait pas à l'authenticité de ce document, dont le P.s. français avait reçu la semaine dernière une copie dactylographiée en provenance de Lisbonne.



Don Juan, le père.



Juan Carlos, le fils.

Espagne

La guerre de succession (suite)

De discours en proclamations, d'articles en éditoriaux, tous ceux qui ont quelque chose à voir avec l'après-franquisme poussent leurs pions chacun leur tour. Encore faut-il, pour apprécier ces mouvements, se livrer à de très fines exégèses des propos des uns et des autres. La censure veille. Pendant ce temps-là, la police franquiste continue ses exploits dans le Pays basque.

Dernier rebondissement dans la guerre de succession d'Espagne : une déclaration faite à Estoril, près de Lisbonne, par Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone et père du prince Juan Carlos, héritier désigné du Caudillo. A la faveur d'un déjeuner annuel, Juan de Bourbon s'est de nouveau prononcé en faveur d'un régime démocratique et contre l'absolutisme franquiste. A ce déjeuner assistaient des personnalités dites libérales et le leader de la Démocratie chrétienne qui se veut de gauche, Ruiz Gimenez.

Dans son discours, Don Juan a longuement parlé de ce moment qui approche et qui doit marquer « pour notre patrie la fin d'une étape de pouvoir personnel absolu ». Puis il définit à sa manière la monarchie : « Je la conçois comme protection des droits de l'Homme, des libertés politiques et sociales fondamentales, comme un instrument de concorde entre tous les Espagnols et comme moyen de notre pleine intégration à la Communauté européenne. »

Mieux, Don Juan a tenu à préciser qu'il était toujours l'héritier de la couronne d'Espagne et qu'une abdication en faveur de Juan Carlos ne serait possible que si celui-ci parvenait à être le roi d'une Espagne démocratique et non le simple successeur du système franquiste.

Ces propos, ici simplifiés et clarifiés, avaient apparemment le mérite de mettre Juan Carlos face à une alternative : ou bien il rompait avec le franquisme, ou bien il perdait toutes ses chances de voir un jour son père abdiquer en sa faveur. Dès la nouvelle connue, Juan Carlos s'est empressé de choisir ni l'une ni l'autre solution. Il a préféré le silence.

Très vite, les déclarations de Don Juan ont été reprises par une partie de la presse espagnole. Bien évidemment dans un sens défavorable. Car, en plaçant son propre fils devant un choix fondamental, Don Juan avait eu le tort de montrer le vrai visage de l'héritier du franquisme sans Franco.

Le 19 juin, apparemment sur injonction personnelle du Caudillo, la presse madrilène annonçait que Don Juan s'était vu interdire par « voie officielle » l'accès au territoire espagnol. Un comble : le roi légitime d'Espagne interdit de séjour par ceux qui s'apprêtaient à donner le pouvoir à son fils !

Ce diktat du Caudillo avait un tort : il allait finir par forcer le prince Juan Carlos à prendre position. Aussi le lendemain, à la sortie du Conseil des ministres, a-t-on appris de la bouche du porte-parole du gouvernement que l'interdiction devait être nuancée. En fait, on n'avait pas interdit au comte de Barcelone de rentrer en Espagne, mais seulement lui avait-on recommandé de ne pas y venir maintenant.

Mardi 24 juin, dernier épisode en date : s'adressant aux membres des Cortès — l'embryon de Parlement du régime franquiste — le Premier Ministre Carlos Arias Navarro a évoqué les problèmes de l'après-franquisme. Dans le jargon typique des éminences franquistes, il a tenu à expliquer qu'il fallait préparer « la transition d'un régime personnel à un régime institutionnel, d'une légitimité charismatique à une légitimité nationale, de l'action politique dominée par Franco à celle d'une nation dans le cadre juridique des institutions couronnées par la monarchie si dignement représentée ». Tout le discours de Arias Navarro est de ce niveau.

En fait, trois points sont à retenir dans ce discours : opposition forcenée au communisme, affirmation de l'unité nationale et reconnaissance de la forme monarchique de l'Etat, monarchie qui se conçoit bien évidemment sous la houlette de Juan Carlos.

Conclusion, donc, de ces deux semaines de discours et de déclarations : rien n'a changé. Mais chacun s'inquiète pour son avenir.

A.V.

Comores

De loin — c'est à 8 500 km d'ici — ça sent le vetiver, la vanille et les épices. Sur place — c'est-à-dire l'archipel des Comores, au beau milieu du canal de Mozambique, entre Madagascar et l'Afrique — ça sent la corruption. Et l'uniforme des policiers. Et la misère. Malgré quoi la France, par une rapide procédure parlementaire commencée mercredi qui ratifie un vote quasi unanime des Comoriens, va dans quelques jours transformer ce territoire d'outre-mer en Etat indépendant, sous drapeau vert à croissant et quatre étoiles. Mais dans les pires conditions.

Car accorder l'indépendance, c'est en principe rendre à une population sa souveraineté. Aux Comores, celle-ci n'aura rien à dire : à moins que la navette au Parlement français ne modifie les données fixées par le secrétaire d'Etat Olivier Stirn, cette souveraineté sera purement et simplement transférée à l'actuel chef du Conseil de gouvernement du T.o.m. !

L'homme s'appelle Ahmed Abdallah. Cet ancien ouvrier de la société coloniale Bambao a — avec adresse — « fait dans l'export-import » jusqu'à devenir l'un des dix hommes les plus riches de l'océan Indien : il est vrai qu'il faut faire venir de l'étranger l'alimentation de base du Comorien, le riz, et que l'importateur n° 1 est, justement, Ahmed Abdallah... « Et alors ? dit-il à qui l'interviewe. Est-ce un crime que le Président puisse vivre décemment ? » Pas un crime donc s'il adore le luxe, les investissements en France, les jolies femmes et les appartements à Paris. Cela n'a gêné en rien une carrière politique de sénateur et de notable local, sachant au bon moment se dégager juste ce qu'il fallait des allées du Pouvoir et de feu l'U.n.r., pour prendre en marche le mouvement d'émancipation grandissant dans l'archipel. Et mêler à temps sa voix aux revendications d'autonomie interne, en 1962 — lorsque les Comoriens s'enragèrent de voir l'indifférence croissante dans laquelle les tenait le régime — puis, plus récemment, d'indépendance. Ainsi arriva-t-il, avec la bénédiction de l'administration française du lieu et malgré une touchante modestie — « Je ne sais ni lire ni écrire » — à la présidence du tout jeune Conseil de gouvernement, vrai centre du pouvoir à Moroni, la « capitale » administrative.

Prières contre Mitterrand

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le « règne » d'Ahmed Abdallah n'a résolu aucune des difficultés endémiques de l'archipel : 80 % de chômeurs, surface cultivable par habitant de 0,40 hectare dans la Grande-Comore, revenu annuel par tête de moins de 100 F, émigration presque obligée, alimentation et produits de première nécessité importés, pas d'électricité, pas d'indus-

UN POTENTAT DE PLUS

C'est à un tyranneau, très démonétisé de surcroît, que le gouvernement va remettre le pouvoir. Belle façon de fêter l'indépendance des Comores.

trie, manque de denrées essentielles (sucre), flambée des prix, médicaments au marché noir, sous-équipement sanitaire qui — aggravé par l'irresponsabilité des autorités, pourtant prévenues dès 1973 — a causé l'hécatombe de l'épidémie de choléra de mars dernier (plusieurs centaines de morts, parfois enterrés de nuit, à la chaîne)...

A tout cela, Ahmed Abdallah a ajouté les plaies du pouvoir personnel. L'autre mardi, à la Conférence socialiste sur l'outre-mer organisée à Paris par le P.s., le porte-parole du Front national uni et du Parti socialiste des Comores (Pasoco), Abbas Djoussouf, en a énuméré quelques-unes : endettement maximum des services publics, recrutement, promotion ou renvoi de fonctionnaires selon qu'ils sont ou non ralliés au parti présidentiel (le « parti bleu »), interventions dans les affaires judiciaires (même de droit commun), emprisonnements politiques, agressions contre les réunions de l'opposition ou les meetings syndicaux, radio soumise... Le président a cette jolie formule : « Ici, c'est le pays de la liberté totale, à conditions bien sûr que personne n'exagère. »

Et puis, naturellement, la fraude électorale. Elle était allée bon train en mai 1974 en faveur de Jacques Chaban-Delmas, puis de Valéry Giscard d'Estaing : bourrage d'urnes, électeurs fictifs, ordre de prononcer des « hitimas » (prières de malédiction) contre les électeurs mitterrandistes, etc. « Mais elle ne suffit pas toujours, dit Abbas Djoussouf à « l'Unité ». Ahmed Abdallah vient de subir un dur échec, le 1er juin, aux élections municipales : dans les îles de Moheli et de Mayotte, c'est l'opposition qui l'a emporté. A la Grande-Comore, l'abstention — que nous avions préconisée — a été de 85 %. Et même dans son fief de l'île d'Anjouan, bourrage d'urnes et procès-verbaux falsifiés n'ont pu dissimuler que l'abstention a été généralisée, quand encore la population ne brisait pas les urnes... »

Chirac et Ahmed Abdallah.



C'est donc à un tyranneau de surcroît très démonétisé par cet échec électoral que, toutes affaires cessantes, le gouvernement français veut remettre le pouvoir. « Procédure illégale, disent les partis d'opposition. Cela veut-il dire qu'Ahmed Abdallah va devenir de facto chef d'Etat, que l'actuelle Assemblée ne retournera pas devant les électeurs, que la gendarmerie française sera à leur disposition, toutes choses qu'avait promises un prédécesseur de Stirn ? (1). La France est responsable de tout ce qui peut arriver en ce cas. » Comment à ce propos ne pas songer notamment à la révolte larvée de l'île Mayotte, qui veut à tout prix garder son identité, qu'elle conserverait si l'opposition venait au pouvoir — « Nous sommes pour une vraie fédération, pour une régionalisation élargie », nous a précisé le sénateur Jaffar, leader du Rassemblement démocratique (R.d.p.c.) — mais que lui refuse Ahmed Abdallah ?

Une bonne base militaire

Ce problème de Mayotte a d'ailleurs jeté le trouble, à Paris, dans la majorité. Et la gauche aura sans doute des renforts inattendus, lors du vote définitif au Palais-Bourbon, pour dénoncer la manœuvre de Stirn. Pour dénoncer ses arrière-pensées — que ne ferait-on pas en échange de la promesse d'une bonne base militaire à Dzaoudzi, s'ajoutant aux camps de la Légion étrangère de Mayotte et de Grande-Comore, dans cette zone stratégique de l'océan Indien ? Et pour dénoncer la caution qu'il veut donner à un apprenti tyran, sous prétexte que ce dernier pratique le chantage à la proclamation unilatérale de l'indépendance.

Cela a fait beaucoup de peine au gouvernement français, mais la commission des Lois a adopté le rapport que sa délégation a établi après enquête sur place et qui conclut : il faut donner plus de garanties démocratiques au passage de l'archipel à l'indépendance. Pour cela, il est nécessaire qu'une commission (magistrats et organisations politiques locales) prépare l'élection d'une Assemblée constituante. Ce n'est pas Ahmed Abdallah qui doit devenir indépendant, mais le peuple comorien. Sinon, le Pouvoir « libéral » aura fabriqué un potentat de plus. Cela n'a l'air de rien, à la taille de ce minuscule archipel. Mais c'est plus qu'assez pour juger une politique.

SERGE RICHARD

(1) L'actuel secrétaire d'Etat a d'ailleurs, le plus illégalement du monde, passé accord avec un autre « chef à poigne » des T.o.m., Ali Aref, lui transférant à la fois pouvoirs de police et établissement des listes électorales à Djibouti.



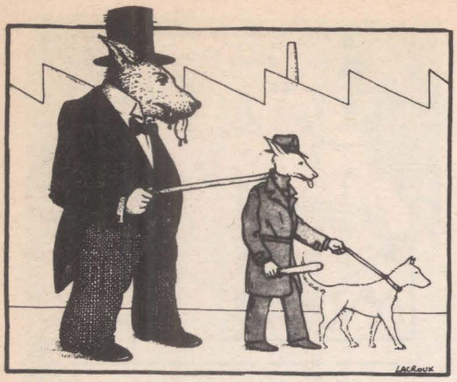

Répression

LES MILICES PROSPERENT

A c.d.s. : ces quatre lettres signalent « l'Agence centrale de service ». Derrière cette étiquette volontairement neutre, se cache une de ces entreprises qui fournit aux directions d'usine du personnel en cas de grève.

Installée au 2, passage du Génie, dans le 12e arrondissement de Paris, l'A.c.d.s. dispose de cinq agences de par la France. Sa spécialité officielle : la police privée. Dotée d'une bonne réputation pour ce milieu, l'A.c.d.s. se charge, par exemple, d'assurer des convoyages de fonds avec des gardiens armés, ou bien encore fonctionne comme une quelconque agence de police privée. Car rien n'est plus rentable que les maris ou les femmes jaloux.

Ces spécialités n'ont pas suffi à l'A.c.d.s. On l'a vu aussi intervenir aux usines Chausson. Là, dès le 11 juin 1975, elle a remplacé les nervis que la direction avait embauchés pour nettoyer son usine occupée par les grévistes. Pour faire bon genre, la direction a alors insisté sur le fait qu'avec l'A.c.d.s. elle avait engagé un « service officiel de gardiennage ».

A la tête de l'équipe de l'A.c.d.s. qui s'est occupée de l'usine Chausson à Asnières, un homme de 44 ans : Roland Wullyamoz. Ce dernier est inspecteur de sécurité à l'A.c.d.s., où il est enregistré sous le matricule 38.27. Employé depuis 1972 par l'A.c.d.s. il était auparavant détective privé et possédait à ce titre des cartes professionnelles en 1968 et 1969. Autre intérêt de ce personnage : en 1972, il était membre actif du Service d'action civique, l'organisation barbouze gaulliste, et il était enregistré au fichier central de la rue de Solférino sous le n° 19.107.

Mieux : il est un des généreux donateurs de l'orphelinat mutualiste de la Police nationale qui, en échange de ses libéralités, lui a remis en 1971 un certificat reconnaissant pour son don. Ce monsieur, avant d'être garde-chiourme chez Chausson, a mené dans le cadre de l'A.c.d.s. une enquête sur un travailleur immigré employé au magasin Drugwest, à Vélizy. Il a lui-même eu l'insigne honneur de faire partie des gardes du corps qui entouraient Pierre Messmer et Hubert Germain, alors ministre des P.t.t., lors de l'inauguration du central téléphonique des Tuileries. Bref, le parfait mercenaire patronal.

La firme qui l'emploie, l'A.c.d.s., s'est d'ailleurs fait une autre spécialité : l'introduction dans les entreprises de mouchards, officiellement chargés d'éviter les vols. Comme par hasard, ce genre de pratique a toujours cours dans les entreprises où la liberté syndicale est la moins respectée.

Ce type d'agence fonctionne avec la complicité de la police officielle. Nombreux sont les policiers qui, à l'âge de la retraite, y trouvent une nouvelle source d'activité. Les amitiés aidant, l'interpénétration entre services officiels et agences de ce type devient la règle. On s'échange des renseignements, on fait de la fiche. Et les Renseignements généraux adorent les fiches.

Bien évidemment, le problème de ces polices n'est jamais abordé par le ministre de l'Intérieur. Seuls les syndicats de policiers réclament qu'une réglementation précise empêche les abus de ce genre. Mais ils parlent dans le désert. Le Pouvoir préfère les laisser prospérer, comme il laisse prospérer ailleurs des firmes d'intérim spécialisées dans la fourniture de « gros bras » et de maniaques de la barre de fer.

Ce qui s'est passé lundi devant l'usine des Câbles de Lyon, à Clichy, où bizarrement une voiture a foncé sur un groupe de grévistes, blessant très grièvement sept personnes, prouve que ces pratiques peuvent conduire à la mort d'hommes. Michel Poniatowski peut faire des grands discours sur la liberté du travail. Ils ne changeront rien à ce simple fait : dans la France « libérale » de Valéry Giscard d'Estaing, des sociétés de police privée, des firmes de travail intérimaire fonctionnent parfaitement légalement pour fournir aux patrons les nervis qui tabassent leurs ouvriers. Mieux : ces sociétés-là prospèrent.

N.B.



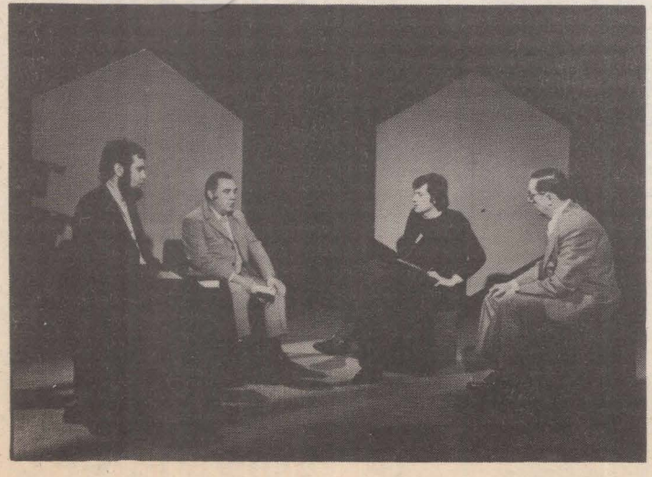

La « Tribune libre » du P.s. pour les ouvriers de Chausson

Quinze minutes : comme tous les deux mois, le Parti socialiste a eu le droit, dans le cadre de l'émission Tribune libre, sur F.r. 3, de s'exprimer pendant quinze minutes.

Et encore, pas dans n'importe quelles conditions. Il ne s'agirait pas qu'un parti dont le leader a rassemblé 13 millions de suffrages aux dernières élections présidentielles puisse faire ce qu'il veut de ces 15 minutes d'antenne allouées tous les deux mois. Aussi, les règles sont-elles strictes : impossible de tourner à l'extérieur, tout doit se passer en studio ; et, durant le tournage, pas plus de 5 personnes sur le plateau. Des conditions à prendre ou à laisser, sans discussion possible.

Mercredi, à 19 h 40, le Parti socialiste n'avait donc pas de temps à perdre. Claude Estier l'expliquait en quelques mots : « Trêve de bavardages inutiles. Le P.s. laisse la parole à des travailleurs qui, depuis 7 semaines, luttent contre la répression patronale sous toutes ses formes, pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat : les salariés de Chausson, première entreprise de sous-traitance automobile pour l'Europe. » Autour de Nicolas Brimo, de « l'Unité », étaient venus témoigner René De Pra, O.s. 2 à l'usine Chausson de Meudon et secrétaire C.g.t. Roger Nicourt, ajusteur à l'usine de Gennevilliers et délégué C.f.d.t., Philippe Bassinet, secrétaire fédéral du P.s. des Hauts-de-Seine, département qui, à lui seul, regroupe trois des six usines Chausson, soit 8 000 des 14 000 salariés de l'entreprise.

Pourquoi Chausson ? Parce que cette entreprise illustre parfaitement tous les aspects d'une pratique patronale désormais courante. « Non seulement on y fait le même travail que chez Renault dans des conditions bien plus mauvaises et pour des salaires inférieurs, explique Raymond Baudron, secrétaire C.f.d.t. de l'usine Chausson à Meudon, mais en plus, après avoir fait appel à la Justice et à la police, la direction, qui se prétend libérale, nous a envoyé sa milice. »

Des vigiles privés, armés et accompagnés de chiens dressés pour la chasse à l'homme : sur ce thème, il y a long à dire. Les exemples ne manquent pas, ne serait-ce que ceux dénoncés dans « l'Unité » au fil des semaines, ou dans le livre « Peugeot, une milice patronale » paru chez Maspéro, de Claude Angeli et Nicolas Brimo. A peine le temps de lancer quelques thèmes de réflexion et déjà il faut en arriver à la conclusion. Sans doute se trouve-t-elle dans ce souvenir, lancé comme un cri d'alarme par René De Pra, fils d'émigré italien : « En 1937, mon père me le disait toujours : le fascisme en Italie a commencé par l'arrivée des milices et des chiens contre les travailleurs. Il faut tout faire pour empêcher leur multiplication en France. »